

L'Espace d'Asile

UN MAGAZINE DU HCR TCHAD

NO 002 / JANVIER 2017

AU TCHAD

LE HAUT COMMISSAIRE

FILIPPO GRANDI

Dans la région du Lac

« Les gens de cette région ont assez souffert; nous devons tous nous intéresser davantage à eux. »



UNHCR
The UN Refugee Agency

Le magazine du HCR Tchad est la vitrine des activités, décisions et politiques du gouvernement tchadien, du HCR et de leurs partenaires dans le cadre de la protection et de l'assistance des réfugiés et d'autres populations vulnérables. Il sera ainsi une plateforme pour un débat constructif entre tous les acteurs y compris les réfugiés et se fera l'écho des sujets relatifs aux populations relevant du mandat du HCR et de tous les acteurs œuvrant à trouver des solutions durables à leur situation.



Jose Antonio
CANHANDULA*

Représentant du HCR

Chers Lecteurs

C'est avec plaisir que j'écris ces lignes confirmant ainsi la mise en place de cet important outil pour permettre d'accorder davantage de visibilité aux efforts de protection des réfugiés au Tchad ainsi que pour promouvoir leurs droits et des solutions durables en leur faveur. Et pour ce numéro de début d'année je voudrais formuler les vœux de voir cet espace se pérenniser sous sa forme actuelle ou un format numérique plus accessible au public, surtout la jeunesse, afin de consolider le droit [l'espace] d'asile au Tchad.

C'est aussi l'occasion pour moi de souligner combien il est important de saluer à travers cet espace l'hospitalité et la générosité du peuple et du gouvernement tchadien face aux vagues successives de réfugiés sur le territoire avec les implications de tels mouvements sur son tissu socio-économique et son environnement. Saluer c'est aussi encourager à maintenir cette tradition hospitalière.

On n'est mieux que chez-soi, dit-on ! Mais des centaines de milliers de Soudanais, de Centrafricains, de Nigériens et d'autres nationalités ont été obligés de fuir leurs pays et continuent de vivre ici, dans des conditions difficiles depuis plus d'une décennie, pour la majorité. C'est le lieu de renouveler notre engagement pour la recherche de solutions durables à ces situations aux côtés des autorités tchadiennes et des autres acteurs de la communauté internationale, au Tchad, dans la région et ailleurs.

Face à cette situation prolongée d'asile de la majorité des réfugiés vivant au Tchad, notre approche et nos stratégies doivent s'adapter et évoluer par rapport surtout à un contexte difficile en termes de ressources disponibles sur fond de multiplication d'urgences humanitaires à travers le monde.

Je me félicite des initiatives pour la mise en place d'un mécanisme favorisant une protection communautaire (où la communauté, le réfugié lui-même joue un rôle actif) ou celles visant à conjuguer les activités humanitaires et les projets de développement prenant en compte réfugiés et populations hôtes.

A ce niveau, je voudrais réitérer les propos du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, qui lors de sa visite au Tchad, du 12 au 15 décembre 2016 dans le cadre sa mission dans les pays riverain du Lac Tchad, a parlé « d'urgence de développement » pour décrire la grave crise humanitaire affectant les populations et régions dévastées par la menace de Boko Haram.

Il n'aurait pu recevoir meilleure réponse que celle du Chef de l'État qui lui a accordé une audience: « étant donnée la forte probabilité que ces réfugiés restent encore avec nous à moyen terme, il serait mieux de les assister à se prendre en charge et devenir autosuffisants, en faisant la promotion de leurs capacités de production ». Cette sagesse recèle en soi des leçons sur notre manière de travailler, nous invite à voir le réfugié comme une potentialité, c'est-à-dire une personne normale qui peut contribuer au bien-être de la société.

Et de plus en plus, comme vous le lirez dans ce deuxième numéro d'E.A.T, tous les acteurs – gouvernement, bailleurs de fonds, agences de développement et humanitaires – semblent s'entendre sur la nécessité de revoir les stratégies et les approches si nous voulons un programme viable même à court terme.

Nous courons le risque de rester dans une approche d'urgence pour une population réfugiée sédentarisée depuis fort longtemps, cloisonnée dans des camps, pendant que leurs hôtes n'ont pas la même qualité de services sociaux de base. Pourquoi isoler les réfugiés de leurs hôtes après la réponse d'urgence ? Par ailleurs, on peut pertinemment se demander si les camps sont toujours un modèle de gestion de population [réfugiée], adapté à la situation socioéconomique et culturelle du Tchad.

Dans le sens de cette réflexion, le HCR a sollicité et obtenu le concours de la Banque Mondiale, en tant que partenaire social. Nous proposons l'introduction d'un autre modèle de programmation associant les préoccupations des réfugiés et des populations tchadiennes dans les zones affectées par la présence de ces réfugiés. Nous avons aussi obtenu l'appui moral et institutionnel du Coordinateur Résident du Système des Nations Unies.

Avec cette initiative, l'espoir est que les opérations d'assistance aux réfugiés et les programmes nationaux de développement cessent d'être perçus comme séparés mais plutôt comme des projets qui peuvent s'intégrer pour le bien-être des communautés qui vivent ensemble et partagent, en générale, les mêmes difficultés, les mêmes besoins et aspirations. La législation nationale aidant !

Pour le HCR au Tchad, il est de plus en plus clair que l'accent doit être mis sur les capacités des réfugiés à se prendre en charge par leurs efforts et de sortir d'une dépendance qui tend à se perpétuer. Et cette approche s'est illustrée par des initiatives comme le projet agricole intégré « Seeds for solutions » (Ndlr : des semences pour des solutions) bénéficiant à des milliers d'agriculteurs, des réfugiés et des Tchadiens, dans l'est du pays.

Nous sommes réconfortés par le soutien et l'implication de nos partenaires y compris les structures déconcentrées de l'Etat, les divers Ministères concernés et des pays et institutions nationales et internationales intéressés, dans le renforcement de cette approche.

Bonne lecture et une paisible et prospère année 2017 favorisant la réalisation de solutions durables pour les réfugiés !

*Pendant que nous allions sous presse, Jose Antonio Canhandula a été affecté au Nigeria

FOCUS 4-10	TRAVAIL EN PARTENARIAT 23-25
<p>Coup de projecteur sur le travail des Nations Unies au Tchad</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bref aperçu • Entretien avec le Coordonnateur humanitaire/ Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Tchad, M. Stephen Tull • En Bref - Les Nations Unies au Tchad 	<p>Coup de projecteur sur deux partenaires - WCDO, IRC</p>
EN SAVOIR PLUS 11-13	TRIBUNE 26-28
<p>Guichet unique – quel changement pour la protection des réfugiés urbains</p> <p>Protection Communautaire en marche dans l'est</p>	<p>Echo – HCR un partenariat stratégique par Olivier Brouant, Chef de Bureau Echo Tchad</p> <p>Interview - Dr Denisa-Elena IONETE, Ambassadeur/Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Tchad</p>
REPORTAGE 14-19	ECHO DU TERRAIN 29-32
<p>Le chef du HCR préconise un retour à l'autonomie au Tchad</p> <p>Tchad : Un projet agricole pour l'autonomie des réfugiés soudanais et des communautés locales</p> <p>Le Tchad aide les enfants d'émigrés à obtenir la nationalité</p>	<p>La Sous-Délégation de Goré</p> <p>Réussites et défis</p> <p>Innovation sur fond de fonds limités</p> <p>Portrait Adoum Nathan, un réfugié intégré</p>
STATISTIQUES 20-22	INFOGRAPHIQUE 34
	<p>Profil de la population relevant du mandat du HCR au Tchad en 2016</p>
	Visite du Haut Commissaire au Tchad: AUDIENCE AVEC LE CHEF DE L'ETAT TCHADIEN 35

MERCI À NOS GÉNÉREUX BAILLEURS DE FONDS ET DONATEURS POUR LEUR SOUTIEN A NOS ACTIVITÉS EN FAVEUR DE LA PROTECTION ET DE L'ASSISTANCE DES RÉFUGIÉS



Sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés



LES NATIONS UNIES AU TCHAD

L'Organisation des Nations Unies (ONU) est présente au Tchad depuis le début des années 1960. En tant que partenaire impartiale et de confiance, elle appuie le peuple tchadien dans la mise en œuvre des politiques nationales pour répondre plus efficacement aux défis majeurs de développement et humanitaires auxquels le pays est confronté. Vingt-deux agences sont actives dans le pays. La grande majorité (agences résidentes) a des bureaux à N'Djaména et à l'intérieur du pays. L'ONU est organisée autour du système du Coordonnateur Résident et Humanitaire, qui assure une cohérence entre les actions humanitaires et de développement de l'ONU et de ses partenaires.

L'Equipe Pays des Nations Unies (UNCT) coordonne les actions de développement des Nations Unies au Tchad à l'aide du Plan-cadre d'Assistance au Développement des Nations Unies au Tchad (UNDAF). Elle est composée de 13 chefs d'agences. En 2017, les Nations Unies inaugurent un nouveau cycle programmatique avec l'UNDAF 2017-2021, qui soutient la Vision 2030 et le Plan quinquennal du Gouvernement de la République du Tchad. Cet UNDAF identifie trois domaines prioritaires pour le Tchad: développement du capital humain; protection, gestion des crises et durabilité; et gouver-

nance, paix et sécurité. Il intègre également les 17 Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030, qui établissent des cibles pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, au niveau mondial, en veillant à ne laisser personne de côté.

A la demande du Gouvernement tchadien, depuis fin 2014, les Nations Unies au Tchad mettent en place la réforme « Unis dans l'action ». Celle-ci vise une présence des Nations Unies plus efficace, rationnelle et qui donne de meilleurs résultats dans les pays. Les Nations Unies au Tchad travaillent ainsi sur le renforcement du système du coordonnateur résident, pour intégrer progressivement la réforme, qui repose sur quatre principes: un responsable unique (UNCT), un programme unique (UNDAF), un cadre budgétaire conjoint et une communication conjointe.

L'Organisation des Nations Unies a été fondée le 24 octobre 1945 par 51 pays déterminés à préserver la paix grâce à la coopération internationale et à la sécurité collective. Aujourd'hui, elle compte 193 Membres, soit la quasi-totalité des nations du monde. Au-delà de son mandat au service de la paix et de la sécurité, l'ONU joue également un rôle clé dans le domaine des droits de l'Homme, du développement, de l'assistance humanitaire et du droit international.

(Source : www.tchad-one-un.org)



La fresque Une Humanité réalisée par les jeunes de Gaoui et de N'Djamena. OCHA 2016 Laïre

Coordonnateur Résident et Humanitaire : Stephen Tull, Représentant du PNUD

Agences signataires de l'UNDAF 2017-2021 : FAO*, OCHA*, OIM*, OMS*, ONUDI, ONUSIDA*, PAM*, PNUD*, UNESCO*, UNFPA*, UNEP, UNHCR*, UNICEF*

Agences membres de l'Equipe Pays :

Représentation : Banque Mondiale*, FAO*, FMI*, OMS*, ONUSIDA*, PAM*, PNUD*, UNFPA*, UNHCR*, UNICEF*

Bureau : OCHA*, OIM*, UNDSS*, UNESCO*,

Autres agences avec des projets au Tchad : HCDH*, OIT, ONUDC*, UN-Habitat*, UNCDF, UNITAR*, VNU*

*Agences disposant d'au moins un staff au Tchad

Personnel : presque 1500 dont 5 staffs sur 6 de nationalité tchadienne

Opèrent : dans tout le pays

Présent : depuis les années 1960

Le Tchad est membre de l'Organisation des Nations Unies depuis le 20 septembre 1960

Domaines prioritaires de l'UNDAF 2017-2021

Développement du capital humain

Protection, gestion des crises et durabilité

Gouvernance, paix et sécurité

Entretien



Stephen est en poste au Tchad depuis novembre 2015

Avec Stephen Tull,

Coordonnateur Résident/Coordonnateur Humanitaire

Stephen Tull coordonne le Système des Nations Unies au Tchad et est à ce titre le Représentant du Secrétaire général dans le pays. Titulaire du poste depuis 15 mois, il dirige l'action des Nations Unies dans le pays à la tête d'une équipe de chefs d'agences opérant dans divers secteurs de la vie au Tchad – gouvernance, développement, humanitaire, appui institutionnel... Pour votre Magazine, il se confie sur son rôle de coordonnateur humanitaire et livre sa lecture de la situation dans un pays qui fait partie de ceux qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés en Afrique et dans le monde.

Espace de l'Asile au Tchad : quelle est votre appréciation de l'action humanitaire au Tchad ?

La situation humanitaire au Tchad est grave, et la réponse à cette situation est assez complexe. Le peuple et le gouvernement tchadien sont confrontés au faible développement humain, à la pauvreté chronique et extrême, un faible accès aux services de base, une Histoire de conflits et au changement climatique. Les vulnérabilités qui en résultent sont exacerbées par des crises humanitaires aiguës récurrentes dans les pays voisins et dans le pays. Notre Aperçu des besoins humanitaires de 2017 - l'analyse commune des agences des Nations Unies et des ONG au Tchad - identifie 4,7 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire.

Au cours de mes 15 mois au Tchad, j'ai observé un important travail d'équipe de la part de l'Equipe Humanitaire Pays, plus connue sous son nom en Anglais de Humanitarian Country Team (HCT), et de ses nombreux partenaires. L'aide humanitaire, en complément du travail du gouvernement et des communautés, est assurée par 10 agences des Nations Unies, 51 ONG internationales, 48 ONG nationales et 3 composantes du mouvement de la Croix-Rouge/Croissant-Rouge. La HCT se réunit deux fois par mois pour échanger des informations pertinentes et se mettre d'accord sur les orientations stratégiques qui guideront notre action humanitaire collective au Tchad. Nous utilisons souvent la HCT pour peaufiner nos mécanismes sectoriels et de coordination sur le terrain, attirer l'attention sur des questions thématiques importantes et planifier le plaidoyer et la mobilisation des ressources. Les milliers de membres du personnel de plus de 100 organismes humanitaires font un travail important et les responsables sont occupés à trouver des moyens pour rendre notre travail collectif plus efficace. Une partie importante de ces efforts est d'élargir et de renforcer nos partenariats. Nous incluons ainsi des

bailleurs et des représentants du gouvernement dans plusieurs de nos discussions.

Le plan annuel de réponse et d'appel de fonds de la HCT et de ses partenaires est intitulé Plan de Réponse Humanitaire (HRP – sigle en anglais). Le Plan de Réponse Humanitaire (HRP) 2017 vise 3,2 millions de personnes (les plus vulnérables parmi les 4,7 millions dans le besoin) et nous aurons besoin d'un engagement majeur de 589 millions USD de la communauté des bailleurs afin de pouvoir les aider. Cela représente un peu moins de quatre pour cent du nombre total de personnes dans le monde qui ont besoin d'une aide humanitaire internationale et ces personnes ont tendance à être négligées. Cependant, la situation au Tchad est inquiétante par rapport à d'autres pays, parce que l'extrême pauvreté et d'autres facteurs, dont j'ai parlé, rendent la vie de ces personnes vulnérables souvent très précaire. Par exemple, le taux de mortalité maternelle au Tchad est le troisième plus élevé au monde; 860 femmes tchadiennes meurent pour 100.000 naissances vivantes. En outre, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est le deuxième plus élevé au monde. L'Indice du développement humain place le Tchad parmi les pays les moins avancés du monde. Le pays partage cependant ses maigres ressources avec d'autres peuples - le Tchad est le huitième pays d'accueil des réfugiés dans le monde. Parmi les pays pauvres [et en crise] de la région du Sahel, le Tchad occupe le deuxième rang en termes de nombre de personnes dans le besoin et le financement humanitaire requis. Une grande partie de ces besoins est causée par l'insécurité alimentaire.



Stephen Tull signant la fresque Une Humanité lors de la journée de l'aide humanitaire 2016

Les défis au Tchad sont donc importants et complexes. Cependant, nous avons une équipe humanitaire soudée, une relation de partenariat solide et croissante avec les autorités et un accès relativement bon aux personnes et aux régions du pays qui ont besoin d'aide. La plupart des agences humanitaires au Tchad opèrent ici et dans la région environnante depuis des décennies et sont très compétentes.

EAT : Vu la diversité des problèmes (réfugiés, déplacés internes, retournés, environnement/sécheresse/désertification...) et aussi d'intervenants, comment se fait la coordination ? Etes-vous satisfait de cette coordination ?

J'ai mentionné l'Equipe Humanitaire Pays, qui est l'organe central de coordination de l'assistance et de la protection internationales. Dans mon rôle de Coordonnateur Humanitaire, je suis un fonctionnaire des Nations Unies entièrement dévoué à améliorer la cohérence et l'efficacité de la réponse de la HCT. Je m'efforce de veiller à ce que notre assistance soit opportune, fondée sur les principes humanitaires, efficace et efficiente; que nous sauvions des vies, ne nuisions pas aux communautés locales et, de fait, contribuions à des objectifs à long terme de redressement et de développement. Soit dit en passant, je suis

aussi le Coordonnateur Résident pour l'aide au développement au sein de l'Equipe Pays des Nations Unies (UNCT en anglais). Ces deux fonctions sont toujours combinées et assumées par une seule personne. D'après mon expérience, une coordination efficace implique l'établissement d'un consensus entre les partenaires, la facilitation de la coopération, la promotion conjointe des activités de plaidoyer et de mobilisation des ressources, la centralisation de la protection, la liaison entre l'action humanitaire et les activités de développement, le respect du droit international humanitaire et des principes humanitaires.

La première étape vers une action humanitaire bien coordonnée est l'analyse commune de la situation et des besoins. Par conséquent, la HCT et la communauté humanitaire entreprennent chaque année un examen de la situation dans ce que nous appelons l'Aperçu des besoins humanitaires (Humanitarian Needs Overview). Sur la base de cet aperçu général, nous définissons conjointement une stratégie humanitaire présentée dans le Plan de Réponse Humanitaire (HRP), avec des objectifs, des cibles, des priorités inter agences et une estimation des besoins de financement.

Au cours de la dernière année, la HCT et l'UNCT ont travaillé plus étroitement sur nos plans d'actions humanitaires et de développement. La HCT vient de terminer un cadre stratégique pluriannuel, 2017-2019, pour identifier certaines des causes profondes des besoins humanitaires au Tchad. De même, l'UNCT a rédigé un cadre d'aide au développement (UNDAF), 2017-2021, et nous avons établi un lien entre les deux plans.

D'un point de vue plus opérationnel, les activités humanitaires sur le terrain sont coordonnées par une structure de groupes sectoriels de coordination (Clusters) en place à N'Djaména et sur le terrain. Au Tchad, il existe sept groupes sectoriels actifs au niveau national, et les échanges d'idées sont assurés lors des réunions de coordination inter cluster et de la HCT. Sur le terrain, des sous-clusters sont également organisés en fonction des besoins et des capacités locales. Le HCR apporte également son expertise en coordonnant la réponse globale aux besoins des réfugiés.

Toute l'action humanitaire des agences internationales se fait en soutien et en partenariat avec les autorités tchadiennes et les communautés affectées. Les agences individuelles et les Clusters entretiennent des dialogues approfondis avec leur contrepartie gouvernementale. La HCT (et moi en ma qualité de Coordonnateur Humanitaire) facilite les discussions et la planification avec le gouvernement dans son ensemble. La complexité du contexte tchadien nécessite des interventions multisectorielles interconnectées, faisant de la coordination un impératif d'assistance humanitaire efficace.

Le partenariat humanitaire s'étend naturellement à la com-

munauté diplomatique et aux donateurs bilatéraux et multilatéraux. Je tiens à remercier tous les contributeurs aux efforts de la HCT, et en particulier à reconnaître le leadership des États-Unis et de l'Union Européenne - nos deux principaux contributeurs - et le fort soutien du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF), de l'Allemagne, de la Suède, de la Suisse, du Canada, de la France, de la Belgique, de la Finlande et de l'Australie. D'autres contributeurs du HRP sont le Danemark, l'Irlande, la Norvège, l'Arabie Saoudite, l'Espagne, le Royaume-Uni et le Luxembourg.

Pour ce qui est de mon évaluation de la façon dont elle fonctionne, je tiens à souligner tout de suite que la coordination dans de telles opérations complexes est un travail à temps plein et un effort d'équipe, sachant qu'il y a toujours de la place pour de l'amélioration. Je participe à la coordination humanitaire depuis plus de vingt ans et dans de nombreuses situations différentes. En somme, je pense que la coordination au Tchad est plutôt efficace, avec de solides mécanismes en place et une bonne participation à l'effort d'équipe par les différents acteurs (agences des Nations Unies, ONG, donateurs, autorités et communautés affectées). Nous espérons faire des progrès vers une approche encore plus inclusive et conjointe, incluant les partenaires humanitaires, le gouvernement et les partenaires au développement. De plus, depuis que je suis ici au Tchad, je suis satisfait de l'esprit positif de la HCT et du fait que la plupart des partenaires partagent la même détermination pour améliorer notre efficacité et notre impact.

Parmi les initiatives actuellement en cours pour améliorer la coordination, il convient de donner une priorité besoins humanitaires et de développement dans l'Est, le Sud et la région du Lac Tchad et d'examiner ensemble ces priorités en collaboration avec les ministères responsables. En outre, un nouveau forum pour la coordination civilo-militaire a été mis en place à N'Djaména et dans la région du Lac, afin d'assurer la protection des civils, là où des opérations militaires sont en cours.

Permettez-moi de revenir brièvement sur la question de la situation humanitaire au Tchad, et sur la difficulté d'y remédier. En 2016, la HCT a ciblé 1,5 million de personnes pour les activités d'assistance et de protection. Ceci, vous le remarquerez, représente seulement un tiers des personnes qui ont des besoins. Un des principaux défis auxquels nous faisons face est que notre capacité d'action humanitaire au Tchad est limitée par un important manque de financement. Le HRP de 2016 n'a reçu que la moitié du financement que nos évaluations de besoins avaient jugé nécessaire pour aider les plus vulnérables. Ce faible niveau de financement a été constant au cours des dix dernières années. Dans une certaine mesure, c'est un état de fait que les besoins du Tchad ne reçoivent pas suffisamment d'attention au niveau des donateurs internationaux. Ce faible financement empêche les partenaires d'avoir la pleine capacité nécessaire pour atteindre et aider ceux que nous ciblons. D'autres problèmes connexes sont : la vaste étendue géographique du pays, les mauvaises infrastructures (télécommunications, routes) et les conditions de sécurité, qui font du Tchad un environnement opérationnel extrêmement difficile. Compte tenu de ces conditions et du financement insuffisant, les agences humanitaires doivent prendre des décisions difficiles pour concentrer leurs efforts là où les vulnérabilités sont les plus importantes et peuvent être traitées. En général, je crois que ces choix sont faits avec beaucoup de soin et que les plus vulnérables sont servis. Cependant, nous devons toujours chercher à faire mieux.

EAT : Parlant des aspects de protection liés à l'intégration des réfugiés, quelle est votre appréciation de la situation ?

C'est une partie importante de l'action humanitaire et de développement au Tchad, et le partenariat et la recherche de solutions durables sont les mots clés à retenir. Encore une fois, le Tchad est l'un des pays les plus accueillants dans le monde pour les réfugiés, et les réfugiés qui y vivent sont, en quelque sorte, chanceux en ce qui concerne leur sécurité et leurs conditions de vie. En revanche, la situation actuelle dans leur pays d'origine (RCA, Soudan et Nigeria) rend leur retour imminent improbable. Un grand nombre de réfugiés, originaires du Darfour (Soudan), ont déjà passé plus de 13 ans dans des camps ou des communautés d'accueil au Tchad. L'intégration dans la société tchadienne est le scénario le plus probable pour beaucoup d'entre eux. Cela est difficile dans les meilleures conditions et pose des défis particuliers au Tchad où les communautés d'accueil elles-mêmes souffrent du fait d'un faible niveau de développement des services publics et de difficultés à accéder aux ressources de base et aux moyens d'existence. Il est donc important de prêter attention, comme le font le HCR et d'autres partenaires, aux besoins des communautés d'accueil elles-mêmes et de favoriser la cohésion sociale.

Le HCR fait un bon travail en coordonnant un plan de réponse complet ainsi qu'en soutenant le gouvernement et les communautés de réfugiés. Non seulement il assure la protection et la dignité de centaines de milliers de réfugiés, mais le bureau a réussi à adapter ses stratégies au contexte de crises prolongées. Je suis satisfait de la façon dont ils se sont tournés de plus en plus au cours de la dernière année vers la recherche de solutions durables, impliquant des moyens de subsistance novateurs ou créatifs et l'intégration locale.

D'une manière plus générale, je voudrais ajouter que le HCR est un élément clé de l'architecture humanitaire et joue un rôle important dans la coordination du Cluster de protection et du Cluster Abris/Articles Ménagers Essentiels (AME)/CCCM (Coordination et Gestion des sites des déplacés). L'agence est également une voix forte pour l'adoption de la loi nationale sur l'asile et l'accès à la documentation civile pour les retournés tchadiens. Depuis janvier 2016, grâce aux activités menées par le HCR et ses partenaires, 17.195 certificats de naissance ont été délivrés aux réfugiés et aux retournés tchadiens dans le sud du Tchad. En outre, l'enregistrement biométrique des retournés tchadiens en vue de l'obtention de carte nationale d'identité est en cours dans le sud du Tchad: plus de 6300 retournés du Tchad ont déjà été enregistrés à cet effet.

EAT : Il y a aussi la situation des Tchadiens qui ont été forcés au déplacement en fuyant les conflits dans les pays voisins de la Centrafrique en l'occurrence et quittant leurs domiciles habituels dans le pays comme dans la région. Comment se fait leur assistance ?

En effet, le Tchad a accueilli plus de 87.400 retournés tchadiens (12.486 du Niger et du Nigeria, 74.969 de la RCA) qui ont fui la violence dans les pays voisins. Leur situation est souvent difficile en raison d'un statut incertain et de l'insuffisance de ressources disponibles pour les aider. L'acquisition de documents d'identité tchadiens est un processus très lent.

En ce qui concerne les retournés de la RCA qui sont arrivés depuis la fin de 2013, les acteurs humanitaires ont aidé ceux qui avaient encore de la famille au Tchad à la rejoindre. Cependant, la majorité des retournés tchadiens vivent encore dans quatre sites dans le sud du pays. Un groupe de 5.200 retournés, arrivé par avion de Bangui en janvier 2014, vit depuis lors dans le site de Gaoui, dans la banlieue de N'Djaména. Depuis le début de 2014, les organismes humanitaires ont fourni plus de 10.000 abris d'urgence, distribué des articles ménagers essentiels à plus de 10.000 foyers et des kits d'hygiène et sanitaire à plus de 61.000 personnes et organisé des distributions alimentaires mensuelles en faveur d'environ 114.000 personnes. Les activités humanitaires ont également renforcé l'accès aux soins de santé primaires et à l'éducation, contribué au dépistage et à l'admission des cas de malnutrition et ont soutenu les activités génératrices de revenus et les activités agricoles.

Nous devons reconnaître qu'en 2016 l'insuffisance de ressources a eu un impact négatif sur l'assistance humanitaire. Cependant, six nouvelles distributions de bons alimentaires ont été effectuées et des milliers de ménages ont bénéficié d'activités génératrices de revenus ou d'intrants agricoles. Une allocation du CERF dédiée au sud du Tchad a permis aux agences de répondre aux besoins urgents des retournés tchadiens et des réfugiés de la République Centrafricaine et leurs communautés hôtes.

En fin de compte, ce dont les retournés ont vraiment besoin, c'est d'une gamme de solutions durables: des maisons et des terres, l'accès aux services, aux activités économiques et des papiers d'identité. La communauté humanitaire a aidé le gouvernement à rédiger un «Plan de réponse globale en faveur des retournés tchadiens de la RCA» et nous continuons à mettre à disposition notre expertise technique nos ressources humaines et à chercher des moyens d'accélérer les décisions gouvernementales nécessaires.

EAT : Le défi, c'est aussi la relation entre toutes ces agences humanitaires que vous coordonnez et les structures de l'Etat tchadien... comme cela se passe?

Les agences humanitaires et les autorités nationales ont de bonnes relations de travail, avec un dialogue ouvert sur des questions clés, des contacts réguliers et le partage de l'information. En mai dernier, le gouvernement a convoqué pour la première fois tous les partenaires clés pour une discussion approfondie sur les priorités d'assistance pour le Lac et le Sud et a exprimé l'intention de poursuivre le processus. Les discussions ont porté sur la nécessité de trouver des solutions qui favorisent l'intégration des populations déplacées et, en particulier, la nécessité de rendre opérationnel le Plan de réponse global pour la promotion de solutions durables pour les retournés tchadiens de la RCA. Une autre réunion clé entre les partenaires humanitaires, les bailleurs et les autorités nationales a eu lieu le 30 novembre 2016 pour discuter de solutions durables pour les retournés sur le site de Gaoui.

Ces dialogues sur la résolution pratique de problèmes doivent se poursuivre, l'essentiel étant d'établir une répartition efficace du travail entre le gouvernement et les acteurs humanitaires sur la base de l'avantage comparatif et du partenariat. Bien que les organismes humanitaires continuent de répondre à certains besoins urgents en matière de santé, d'assainissement, de protection, d'éducation et d'alimentation pour les réfugiés, les retournés et les autres groupes vulnérables, je me réjouis de l'engagement des autorités nationales à progresser dans la recherche de solutions du-

rables. Je suis impatient de travailler avec eux pour assurer le retour à la vie normale de tous ceux qui dépendent actuellement de l'aide humanitaire.

Je crois que le gouvernement devrait être à la tête de l'action humanitaire et, surtout, du développement. C'est pourquoi l'UNCT et le HCT ont aligné, respectivement, l'UNDAF et le HRP avec le plan quinquennal de développement du gouvernement et une vision de développement pour 2030.

EAT : Quelle lecture faites-vous de l'attitude des bailleurs de fonds vis-à-vis des opérations humanitaires au Tchad qui s'installent dans la durée, surtout dans l'Est ?

La situation actuelle dans l'Est est un grand défi pour nous, la communauté internationale. Nous devons continuer à nous demander comment nous pouvons avoir le meilleur impact sur les causes profondes pour réduire les besoins des réfugiés et des communautés hôtes.

Les premiers réfugiés soudanais sont arrivés il y a plus de 13 ans. Le Tchad accueille plus de 310.000 réfugiés originaires de la région soudanaise du Darfour, soit 80% de la population réfugiée dans le pays. En outre, les régions de l'Est sont confrontées à de graves lacunes en infrastructure de santé et d'enseignement, à la malnutrition chronique grave, l'insuffisance d'eau potable, la faible production alimentaire et d'autres difficultés. Néanmoins, l'est, tout comme le sud du Tchad, n'attire pas l'attention des bailleurs qu'elle mérite.

Le problème se situe peut-être dans le fait que le Tchad est généralement «oublié» ou «négligé» au profit de situations d'urgence plus conséquentes comme en Syrie, au Yémen et ailleurs. Nous ne parvenons certainement pas assez à attirer l'attention des bailleurs et à la transformer en soutien pour nos programmes. Le résultat est le même: si nous ne pouvons pas convaincre la communauté des bailleurs à investir plus, il y a peu d'espoir de voir diminuer les besoins humanitaires dans les années à venir. Je veux voir plus d'investissements de la part des bailleurs déjà à nos côtés au Tchad, mais aussi un engagement élevé de la part d'autres bailleurs traditionnels absents et de bailleurs non traditionnels.

EAT : Parlant de défis, pour ce genre de situation, certains prônent une adaptation des stratégies en faisant le lien entre l'humanitaire et le développement, qu'est que vous en pensez ?

Bien sûr que nous devons faire ce lien! Telle est la conclusion de tant d'études sur les leçons apprises des programmes humanitaires passés, et c'est un message particulièrement clair à l'ère des Objectifs du Millénaire de pour le développement (OMD), des Objectifs de développement durables (ODD) et après le premier Sommet mondial sur l'action humanitaire. En fait, nous devrions faire davantage pour relier notre action humanitaire à la consolidation de la paix.

La situation actuelle au Tchad est le résultat de décennies de sous-développement combinées à des chocs qui aggravent encore les vulnérabilités de la population. Le Tchad a souffert de la guerre civile et de faible gouvernance, en plus des conditions difficiles de vie dans la région Sahara-Sahel-Afrique Centrale postcoloniale. Le boom pétrolier de 2003 a été de courte durée et ne s'est pas traduit par de meilleures conditions de vie pour la population. La chute des prix du pétrole a provoqué une crise économique et financière. Enfin, le changement climatique et la dégrada-

Stephen Tull en compagnie du Haut Commissaire Filippo Grandi en visite dans les camps de réfugiés et déplacés à Baga Sola, dans la région du Lac
Photo HCR V Ndakass



tion de l'environnement forcent les populations rurales à changer leurs pratiques, réduisant ainsi la productivité agricole, accroissant l'insécurité alimentaire et la pression sur les ressources.

Je suis convaincu que nous tous, Tchadiens ou internationaux, gouvernement ou de la société civile, intéressés par l'action humanitaire ou le développement ... nous devons tous nous concentrer sur les indicateurs de développement humain extrêmement faibles du Tchad. Avec ces indicateurs sur la santé, l'éducation et l'inégalité, on trouve de faibles niveaux d'investissement dans l'infrastructure, une économie faible, la pauvreté et des taux de natalité élevés. Ces nombreux facteurs rendent impossible d'envisager une population tchadienne émergente, avec une vulnérabilité humanitaire significativement réduite. Il y a le grand risque que le pays ne soit pas préparé à faire face à de nouveaux chocs et à des crises humanitaires internes ou dans les pays voisins.

Au Tchad et dans la région, il est nécessaire de s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité tout en maintenant un niveau élevé d'assistance vitale et de protection. Cela ne peut se faire que par une approche intégrée humanitaire-développement, en commençant par une analyse commune de la situation et une mise en œuvre conjointe sur le terrain. Au Tchad, nous avançons sérieusement dans cette direction. Le cadre stratégique pluriannuel 2017-2019 pour le HRP a été élaboré par la HCT et ses partenaires dans le but de mieux aligner l'action humanitaire et le développement local. Nous avons aussi, en grande partie à l'initiative de l'Equipe Humanitaire, mobilisé les agences traditionnelles de développement, les bailleurs, et le gouvernement, dans la planification conjointe. Cette approche, je crois, nous permettra d'utiliser nos ressources plus efficacement et d'en mobiliser des nouvelles pour soutenir l'effort humanitaire. Tout cela maximisera l'impact de notre travail au profit de la population que nous servons.

EAT : Nous avons beaucoup parlé de défis, parlez-nous à présent d'initiatives qui marchent et mériteraient plutôt d'être appuyées?

J'ai parlé de l'analyse conjointe de la situation, des discussions sur les politiques et des activités de plaidoyer qui ont eu lieu entre les acteurs humanitaires et de développement, y compris des personnes ayant des perspectives institutionnelles diverses. Cela marche! Au début, le défi pourrait être de convaincre les autres de la pertinence de l'analyse partagée, mais dans un pays comme le Tchad, cette pertinence devient évidente assez rapidement.

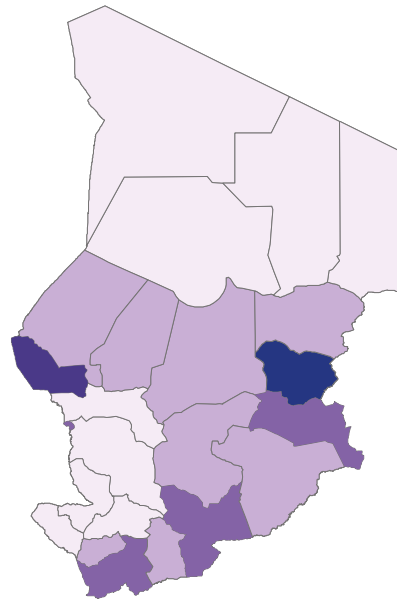
Pour le rendre plus concret, je peux me référer à une mission que je viens de mener conjointement avec le HCR et la Banque mondiale (moi-même portant la double responsabilité de Coordonnateur humanitaire et de Coordonnateur résident). Nous avons observé comment un projet du HCR «Semences pour des solutions» (Seeds for Solutions en Anglais) à Koutoufou et une installation d'approvisionnement en eau dans le camp de Djabal, dans l'est du Tchad, soulagent les besoins immédiats des réfugiés tout en renforçant l'espoir et la solidarité communautaires. Les bénéfices sont partagés avec la population d'accueil. Nos conversations durant le trajet ont entièrement porté sur une approche plus intégrée (réfugiés et communautés d'accueil) et conjointe (humanitaire et de développement). Les autorités de la région ont également apprécié cette approche.

Je pense aussi que la communauté humanitaire a bien réussi, au cours de la dernière année, à coordonner ses actions dans la région du lac Tchad. Les Nations Unies y ont une stratégie commune, et la réponse de la HCT est en train d'être étendue malgré un contexte difficile. Les agences ont continuellement augmenté leur personnel et renforcé leurs capacités dans la région du Lac et ont bien réussi à définir les besoins prioritaires et à convenir d'une division du travail. Des efforts sont faits pour répondre aux besoins humanitaires avec une approche à plus long terme. Par exemple, dans le secteur de la santé, les partenaires mettent en place des cliniques mobiles pour fournir des services de santé essentiels dans les sites éloignés de déplacés, tout en soutenant le renforcement des capacités des centres de santé existants. L'assistance sous forme monétaire est également une façon novatrice de fournir de l'aide tout en rétablissant l'autonomie et le droit de choisir pour les populations. Je pense également au dialogue que la HCT entretient avec les autorités gouvernementales pour renforcer leur capacité et leur rôle de chef de file, expliquer et respecter les principes humanitaires et introduire la notion de traitement des causes profondes des conflits potentiels et de la vulnérabilité humanitaire. Ce dialogue a réussi à empêcher un déplacement secondaire et non volontaire des déplacés internes l'an dernier et a renforcé le souhait du gouvernement de traiter les éléments associés à Boko Haram récemment arrêtés comme des citoyens ayant le droit de revenir à une vie normale.

Enfin, l'effort collectif de la HCT pour faire appel aux fonds du CERF a été couronné de succès à trois reprises au cours des 13 derniers mois. La HCT du Tchad est considérée comme ayant bien réussi dans l'analyse, la planification et la présentation des besoins, et c'est pourquoi j'ai récemment été invité à partager quelques leçons avec d'autres collègues humanitaires dans le cadre d'un webinaire mondial.

Sans évoquer d'autres exemples, je suis confiant que nous avons une équipe humanitaire soudée et déterminée au Tchad et que nous sommes sur la bonne voie pour mobiliser de nouveaux partenaires et rendre notre impact encore plus important. C'est pour moi un privilège de travailler avec des collègues aussi dévoués que ceux que j'ai ici.

TCHAD : Présence opérationnelle des partenaires (3W) (décembre 2016)



L'outil 3w est développé par OCHA pour une meilleure visibilité des partenaires humanitaires sur le terrain. Les informations de ce produit sont celles fournies par les partenaires à travers un formulaire de collecte de données distribué par OCHA.

116 acteurs humanitaires interviennent dans le pays dont :

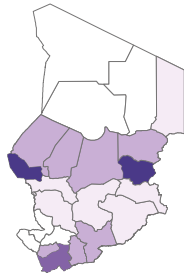
10
Agences des Nations Unies

3
Mouvements Croix Rouge

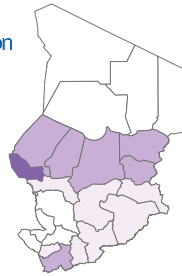
49
ONG internationales

54
ONG nationales

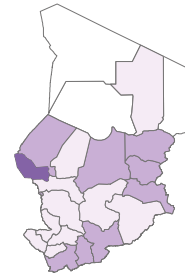
Sécurité Alimentaire
55
Partenaires



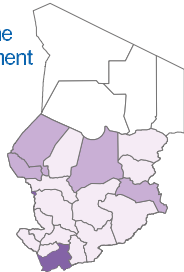
Nutrition
38
Partenaires



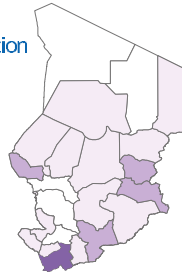
Santé
36
Partenaires



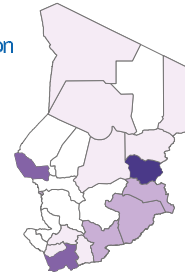
Eau, Hygiène Assainissement
41
Partenaires



Education
34
Partenaires



Protection
35
Partenaires



Abris/AME/CCCM
16
Partenaires



Nombre de partenaires
5 10 15 20

Date de création : 02 décembre 2016 Sources : OCHA, Partenaires Commentaires : ocha-chad@un.org www.unocha.org/tchad www.reliefweb.int Chad/humanitarianresponse.info Les frontières, les noms et les désignations employés sur cette carte n'impliquent nécessairement reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies





Guichet Unique L'assistant de Protection Barnabe Guirnodji en entretien avec un réfugié au Guichet unique Photo HCR I Diane

LE GUICHET UNIQUE

Par Bi Chenge Malaika Balikwisha

Un nouveau cadre pour la protection des réfugiés et demandeurs d'asile à N'Djaména

La Représentation de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, le HCR, au Tchad a mis en place un Guichet Unique (GU) à l'intention des réfugiés et demandeurs d'asile de N'Djaména depuis juillet 2016.

L'objectif de ce nouveau centre est de faciliter l'accès des réfugiés et demandeurs d'asile aux différents services de protection et d'assistance disponibles.

«Le guichet unique est une solution salvatrice. Il répond aux différents problèmes que nous rencontrons» affirme Al Mouzamil Abdel Bassit, âgé de 29 ans, réfugié de nationalité centrafricaine, arrivé à Ndjamenana en 2013.

« C'est une très bonne initiative parce que nous nous plaignions des difficultés que nous avions à nous déplacer non seulement à cause des frais de transport et le fait de solliciter les services auprès des différents partenaires du HCR opérant à différents endroits » précise-t-il. « Aujourd'hui, le guichet unique permet au réfugié d'avoir accès à tous les services au même endroit », se réjouit Abdel.

Charlotte Nguessikan, réfugiée centrafricaine de 43 ans, abonde dans le même sens qu'Abdel : « ce centre-là a changé beaucoup de chose pour moi. Avant faute de moyens, je marchais pour aller à CSSI (Centre de Support en Santé Internationale), ONG partenaire du HCR, ou encore à la CNARR et au HCR. Maintenant je viens au HCR et je présente directement toutes mes préoccupations qui sont immédiatement prises en compte. » Elle ajoute qu'avant elle attendait sous un arbre, exposée au soleil. « Aujourd'hui, il y a une salle d'attente et de l'eau à boire. Avec ça, on peut désormais attendre patiemment et tranquillement avant d'être reçu. »

Situé dans l'enceinte du bureau du HCR, le bâtiment du guichet unique est formé d'un espace d'accueil-réception, d'une salle d'attente, de sept compartiments ou poste de travail servant de lieux d'entretien confidentiel avec les réfugiés, un guichet pour le paiement des allocations aux personnes à besoins spécifiques paie, une salle de réunion, un centre informatique pour les étudiants en fin d'études et de bureaux des partenaires.

Ouvert du lundi au vendredi de 07h30 à 16h30, le guichet unique fonctionne simultanément sous deux formules. La première formule consiste à recevoir les réfugiés et demandeurs d'asile qui arrivent au guichet unique tandis que la seconde est mobile. Le HCR et ses partenaires vont à la rencontre des réfugiés ou demandeurs d'asile notamment à travers des visites à domiciles, dans les prisons, dans les écoles, et le suivi dans les centres de santé, etc.

Avant le Guichet unique, le HCR avait initialement mis en place un programme de protection et d'assistance à travers plusieurs partenaires installés dans des zones différentes. Les réfugiés étaient obligés de se rendre avec leurs familles plusieurs fois auprès des différents partenaires avant d'obtenir les services dont ils avaient besoin. Par ailleurs, les conditions de réception ne garantissaient pas la confidentialité, le confort et la dignité.

Une autre difficulté à laquelle les réfugiés et surtout les demandeurs d'asile étaient confrontés était les coûts de transport pour se rendre au HCR ou auprès de ses partenaires, et la méconnaissance de la ville. A cela, il faut ajouter le délai d'attente et les procédures trop longues entre la demande d'assistance et la réponse accordée

Un cybercafé est aussi disponible pour les étudiants en fin d'étude pour leurs recherches au niveau du Guichet Unique
Photo HCR | Diane



ainsi que le système de référencement. Cette situation avait fini par décourager certains réfugiés et demandeurs d'asile à se rendre au HCR ou auprès des autres partenaires pour le suivi de leurs dossiers.

Depuis plus d'une dizaine d'années, la ville de N'Djaména accueille plusieurs groupes de réfugiés et demandeurs d'asile d'origine centrafricaine, soudanaise, congolaise et d'autres nationalités, arrivés par différentes vagues.

Au total 5.755 réfugiés [selon les statistiques du 31 décembre 2016] vivent au sein de la population tchadienne. La situation socio-économique très difficile a favorisé leur installation à la périphérie des zones urbaines et également dans les zones rurales.

«La création du guichet unique répond au besoin de trouver une réponse efficace et adaptée aux préoccupations des réfugiés et demandeurs d'asile», explique Hector Malonga, Administrateur Principal de Protection au bureau du HCR à Ndjamenana.

« Il permet désormais aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, d'avoir une réponse immédiate après leur réception ».

Le personnel du HCR salue sa mise en place comme en témoigne Barnabe Guirnodji, Assistant de Protection, qui souligne que le guichet unique facilite son travail car « avant je devais me déplacer physiquement vers les autres partenaires pour résoudre les problèmes de réfugiés. Le guichet unique est donc un soulagement, il nous fait gagner du temps car on peut immédiatement coordonner avec les autres partenaires et être plus rapide dans la réponse. Par ailleurs, les incompréhensions entre les réfugiés, le HCR et les partenaires ne surviennent plus».

La mise en place du guichet unique est un long processus inclusif et participatif : des consultations avec les réfugiés aux réunions d'échanges avec les partenaires, le développement des outils d'informations et des procédures opérationnelles standards, la formation des partenaires, etc.

Le HCR entend poursuivre ses actions pour l'amélioration du programme de protection et d'assistance en faveur des réfugiés urbains et demandeurs d'asile à N'Djaména à travers des approches innovantes et efficaces comme le guichet unique.

LA PROTECTION COMMUNAUTAIRE

Par Ahou Fidèle Etche et Jean Claude Barashyikirana -
revu par Patrice Ahouansou

Après plus d'une décennie d'asile prolongé des réfugiés soudanais dans l'est du Tchad caractérisé par une dépendance à l'aide humanitaire malgré l'acquisition et/ou le développement de nouvelles compétences, la coordination du HCR de l'Est a estimé judicieux d'introduire un changement dans sa stratégie de protection en faveur desdits réfugiés. Cette nouvelle approche consiste à les impliquer, de manière effective, dans toutes les phases de programmation stratégique et faciliter l'expression de leurs aptitudes, car dit-on, « on ne travaille pas pour, mais avec les communautés ».

Dans le cadre de ce processus de Protection à base Communautaire, la nouvelle stratégie du HCR se veut le garant de la jouissance du droit à la participation des réfugiés à travers la restauration de leur dignité, le transfert de compétences et de capacités et en vue de leur autonomisation.

Cette nouvelle stratégie découle des recommandations de la session de planification 2017 tenue à Abéché du 22 au 25 février 2016 entre le HCR et ses partenaires, qui a fixé le renforcement de la protection communautaire comme priorité stratégique pour tous les camps de l'est du Tchad.

Pour commencer, il a été procédé à un état des lieux des comités de réfugiés existants dans les camps en vue d'identifier les lacunes et réfléchir aux palliatifs.

Il a été entre autres relevé : la duplicité des interventions des comités et agents mobilisateurs sur le terrain quoiqu'ayant des dénominations distinctes, le manque de polyvalence et la nécessité de fusion de certains comités, le besoin de renforcement des capacités de ceux-ci. Pour toutes ces raisons, un atelier de réflexion sur le renforcement de la Protection communautaire a été organisé les 6 et 7 septembre 2016 à Abéché.

La section protection des Sous-Délégations de l'est du Tchad (Iriba, Farchana et Goz Beida) a réuni autour d'une même table un total de 66 participants – des acteurs humanitaires, les réfugiés et les représentants du Gouvernement – pour débattre du sujet.

Ces deux jours de travaux ont été marqués par des analyses approfondies sur les différents aspects du processus de renforcement de la protection communautaire à l'est. Les principaux résultats suivants ont pu être atteints: l'établissement d'un plan d'action commun d'ici 2018 qui s'inspire de la validation des termes de références des comités; la consécration de la polyvalence des agents communautaires avec un accent sur les secteurs fusionnés, un guide à l'endroit des partenaires pour l'intégration de la protection communautaire dans tous les secteurs afin de garantir sa transversalité ; la restitution des conclusions de l'atelier aux communautés réfugiées par les réfugiés eux-mêmes ; l'organisation des évaluations participatives par ces derniers dans la perspective de la révision 2017 et de la planification 2018, et l'inclusion de la technologie dans le suivi des activités par les réfugiés.

Ces conclusions ont été intégrées à une liste de contrôle, élaborée dans une expectative de présentation des activités obligatoires à mener par partenaire pour le déploiement des mobilisateurs et des comités sectoriels dans les camps.

L'introduction des nouvelles technologies se veut le gage de l'intégration du modernisme dans les mécanismes et dispositifs de protection à base communautaire. Elle vise à assurer l'efficience et l'efficacité dans la recherche de solutions aux problèmes de réfugiés avant toute descente aux camps. Elle permettra également de mieux planifier les visites dans les camps.

Comme premier acte de la mise en œuvre des recommandations issues de l'atelier d'Abéché, les réfugiés en ont fait la restitution à leurs compères pendant le mois d'octobre 2016 marquée par une implication de toute la communauté encadrées par les travailleurs humanitaires.

De façon générale, le message sur le renforcement de la protection communautaire a été transmis fidèlement par les différents restituteurs à l'auditoire composé de plusieurs comités de réfugiés et leaders des camps ainsi que les personnels des organisations humanitaires.

Des questions de clarification et des mots d'encouragement ont émaillé les différentes assises.

« Il est temps pour nous réfugiés de nous lever et de travailler main dans la main pour aller de l'avant. Nous avons les compétences requises pour y arriver », a indiqué un des réfugiés ayant fait la restitution au camp d'Amnabak dans la Sous-Délégation d'Iriba.

Lors de la session tenue dans le camp de Farchana, un réfugié a demandé si « l'approche communautaire venait remplacer les comités qui existent déjà? ». En réponse, le président des réfugiés dudit camp a déclaré : « non, elle vient plutôt mieux les organiser, les équiper de capacités et de moyens pour améliorer leur fonctionnement ».

Un autre réfugié de Farchana s'est, lui, interrogé si « la participation communautaire était dictée par la réduction du

budget ». Il lui a été expliqué que l'approche qui met en exergue les capacités des bénéficiaires que sont les réfugiés à contribuer aux efforts consentis pour leur propre bien-être aussi bien pendant les périodes d'abondance que celles de vaches maigres.

La qualité des réponses transmises lors de ces rencontres ont davantage satisfait les réfugiés. Pour preuve, au sortir de la séance tenue au niveau du bureau terrain d'Amdjarass dans la Sous-Délégation d'Iriba, les réfugiés du camp d'Ouré Cassoni ont salué la mise en œuvre de cette approche qui consiste à les mettre au centre des activités, relevant par la même occasion, la joie de se sentir "partenaires" et pas simples "bénéficiaires".

En marge de ce premier succès, le renforcement de la protection communautaire, à l'est, s'est poursuivi avec un autre exercice visant également à responsabiliser les réfugiés, devenus « partenaires » du HCR, et leur donner une place de choix. Il s'agit des évaluations participatives tenues durant le mois de novembre 2016. Pour cet exercice qui fait partie du cycle de planification, la coordination de l'est, par souci de réalisme contextuel, a opté pour une implication immédiate des réfugiés dans les camps où cela est possible notamment à Iriba et Farchana tandis que la Sous-Délégation de Goz Beida a décidé de procéder graduellement.

Des différentes activités relatives à cette nouvelle approche, communautaire, il s'avère que les premiers concernés que sont les réfugiés sont de plus conscient de la nécessité pour eux de s'en approprier afin de favoriser leur auto prise en

charge. Le président du camp de Gaga en a témoigné ces termes: « l'approche vise à former les membre des comités, à mieux les organiser en vue de leur permettre de mieux servir leurs communautés. De façon graduelle, notre communauté doit se prendre en charge». Le Cheikh des réfugiés du camp de Touloum a, à son tour, ajouté qu'ils avaient compris qu'il y aura « des changements et que nous sommes appelés à nous inscrire dans cette dynamique».



Une réfugiée fait une présentation lors d'une session de restitution sur la protection communautaire à Iriba

LE CHEF DU HCR PRÉCONISE UN RETOUR À L'AUTONOMIE AU TCHAD

Lors de sa visite au lac Tchad, le 14 décembre 2016, Filippo Grandi a préconisé les programmes axés sur les modes d'existence pour aider les réfugiés et les autres personnes déplacées par les attaques des insurgés à subvenir à leurs besoins.

Par: le personnel du HCR, rév. par Leo Dobbs/Ibrahima Diane

BAGA SOLA (Tchad) – En dépit des succès enregistrés par le gouvernement tchadien contre l'insurrection de Boko Haram dans la région du lac Tchad depuis deux ans et du lancement de programmes pour l'autosuffisance des populations déplacées, des dizaines de milliers de personnes dépendent toujours de l'aide dans cette région, encore prospère il y a peu.

Il y a parmi eux des réfugiés nigériens, des membres de collectivités locales et d'anciens nomades habitués à parcourir un pays naguère paisible. Des organisations comme le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, prennent des initiatives pour aider les gens à s'en sortir et stimuler la reprise de l'activité économique. Cependant, il reste beaucoup à faire dans une région où le commerce a été dévasté et où de vastes zones demeurent interdites à la population locale, ainsi qu'aux personnes déplacées, en raison des opérations militaires en cours.

« Les gens de cette région ont assez souffert; nous devons tous nous intéresser davantage à eux », a souligné Filippo Grandi, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

« Les gens de cette région ont assez souffert; nous devons tous nous intéresser davantage à eux. »

Filippo Grandi visite les pays du bassin du lac Tchad dans le cadre d'un voyage visant à attirer l'attention sur la crise des personnes déracinées au Nigéria et dans les pays voisins, l'une des plus graves en Afrique. Conséquence de cette crise, plus de 2,4 millions de personnes ont dû quitter leurs foyers au Nigéria, au Cameroun, au Niger et au Tchad depuis 2014.

Au Tchad, on compte 8 598 réfugiés nigériens, y compris 5 882 dans le camp de Dar es Salam, près de la ville de Baga Sola. Filippo Grandi y est arrivé par hélicoptère aujourd'hui pour se rendre compte de leurs difficultés, de leurs besoins et de leurs aspirations. Les collectivités locales et les camps ici pour les Tchadiens déplacés, dont bon nombre ont été évacués des îles du lac Tchad, offrent un abri à 95 000 autres personnes.

Face au problème, les organisations, comme le HCR, ont mis l'accent sur les programmes axés sur les modes de subsistance pour les personnes qui tiraient leur gagne pain de la pêche, de l'agriculture, de l'élevage ou du commerce.

Le Haut Commissaire a mis en lumière un programme de pêche du HCR, tout en reconnaissant ses limites. « Il s'agit certes d'un petit projet, mais il remonte le moral, donne beaucoup d'espoir, renforce la fierté des gens, nourrit la famille et permet la vente de poissons aux autres. »

« Il peut servir de modèle aux donateurs qui cherchent à savoir comment ils peuvent aider », a dit Filippo Grandi, qui a rencontré quelque 150 familles ayant reçu des canoës, des hameçons et des filets pour pêcher dans le lac Tchad. Ensemble, le groupe représente huit pour cent des réfugiés dans la région.

La grande majorité des gens, aussi bien les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays que les résidents appauvris, continuent de dépendre de l'aide, et il faut plus de projets axés sur les modes d'existence comme celui que Filippo Grandi a observé. « Si nous avions davantage de bénéficiaires de ce programme, des filets plus grands et un meilleur équipement, nous pourrions nous passer rapidement de l'aide et tirer toute la ville - tant les réfugiés que la population locale - de la dépression économique », a dit Hawali Oumar, un réfugié nigérien.

Toutefois, des parties du lac - qui par ailleurs se rétrécit - demeurent inaccessibles pour des raisons de sécurité, et la détérioration de l'environnement aggrave les problèmes. Il en va de même pour les programmes visant à



aider les agriculteurs, les éleveurs et les commerçants à reprendre leur activité et à contribuer au redressement économique. Dans les zones peu sûres, les champs ne sont pas semés, les bêtes sont susceptibles d'être volées par Boko Haram et elles ne peuvent pas paître librement, les routes commerciales normales sont coupées et les frontières restent fermées.

« Si nous avions davantage de bénéficiaires de ce programme, des filets plus grands et un meilleur équipement, nous pourrions nous passer rapidement de l'aide. »

Les troubles dans cette région a obligé un groupe, les éleveurs tchadiens arabes, à revoir complètement son mode de vie nomade, à trouver refuge dans un camp pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à la périphérie de Baga Sola et à accepter les actes de générosité d'étrangers. Du fait de la perturbation du déplacement saisonnier traditionnel des troupeaux, connu sous le nom de transhumance, de la chute du prix du bétail (un dixième du prix en vigueur il y a deux ans) et du vol de nombreuses têtes de bétail par les insurgés nigériens, les éleveurs ont été obligés d'adopter un mode de vie sédentaire et se retrouvent effectivement déplacés.

Depuis la perturbation de leurs pratiques traditionnelles, les éleveurs n'apprennent plus aux jeunes à garder le bétail, et ils ont du mal à s'adapter à la culture des terres arables, en raison des nombreuses difficultés qui existent (la rareté de l'eau, l'absence de puits, l'irrégularité des précipitations, la désertification du lac et la salinité du terrain). Ils craignent pour leur avenir et pour leur collectivité.



Les besoins les plus pressants sont les soins de santé et l'éducation, mais ils constituent un fardeau supplémentaire pour les autorités de Baga Sola dans le contexte de la crise économique. L'accroissement de l'aide internationale permettra à plus de gens, tant des réfugiés que des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, de commencer à refaire leur vie, en attendant le retour d'une paix durable.

Du Cameroun où il s'est rendu après le Tchad, Filippo Grandi a lancé le plan régional de réponse inter-agences pour la situation des réfugiés nigériens pour l'année 2017, qui nécessite 241 millions de dollars. Ces fonds seront destinés à venir en aide à près d'un demi-million de personnes affectées par les attaques commises par les insurgés de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad. Il a exprimé l'espoir sur de généreuses contributions de la part des pays donateurs.

« Certes, des progrès ont été accomplis dans la lutte contre Boko Haram. Mais le rétablissement de la sécurité ne devrait pas nous faire oublier que l'aide humanitaire est nécessaire. Elle demeure très urgente », a-t-il déclaré.



Le réfugié nigérien Hawali Oumar remet son filet en ordre après une nuit de pêche sur le lac Tchad au Tchad. Novembre 2016. © HCR/Oualid Khelif



Achta Abdallah Biney tient à la main un navet qu'elle vient de récolter sur sa parcelle de terrain au Tchad. © HCR/Ibrahima Diane

Tchad : Un projet agricole pour l'autonomie des réfugiés soudanais et des communautés locales

Par Ibrahima Diane

Les semences, le désherbage et la récolte permettent l'insertion des réfugiés soudanais dans les villages locaux et de renforcer l'autonomie des femmes.

Koutoufou, Tchad - Au milieu d'un grand champ vert planté de légumes dans ce village de l'est du Tchad, Achta Abdallah Biney était occupée à arracher les mauvaises herbes de son carré de terrain et à récolter ses meilleurs navets pour le marché du lendemain.

Elle a fui la guerre au Soudan, son pays natal. Elle fait partie aujourd'hui des 500 réfugiés et membres de la communauté locale qui cultivent ce terrain tous ensemble dans le cadre d'un projet visant à l'insertion des réfugiés à long terme dans les communautés hôtes et donnant aux femmes davantage d'indépendance financière.

Intitulé « Des semences pour des solutions », le programme a été élaboré par le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, et la Fédération luthérienne mondiale (FLM). Il aide à trouver des terres agricoles et à fournir des outils, des semences et des conseils, pour que les agriculteurs puissent cultiver leurs propres récoltes et les vendre au marché ou s'en servir pour nourrir leur famille.

Achta Abdallah Biney est âgée de 37 ans et elle a cinq enfants. Ils ont fui vers le Tchad voisin depuis son village de la région du Darfour au Soudan quand des combats les ont affectés en 2003. D'abord, elle a vécu dans un camp de réfugiés près de la ville tchadienne de Goz Beida.

« Avec ces légumes, je me sens responsable et je décide quoi faire avec le revenu. »

Toutefois, comme la crise dans son pays se prolongeait, elle a rejoint de nombreuses familles de réfugiés soudanais qui ont quitté les camps et qui se sont installés aux côtés de Tchadiens dans les villages. Ces mouvements étaient soutenus par le HCR dans le cadre de sa stratégie « Hors du camp » pour les réfugiés en situation d'asile prolongé.

Avec ses enfants et sa mère vieillissante, Achta Abdallah Biney a rejoint le village de Koutoufou en 2011, pour pouvoir « cultiver et subvenir aux besoins de ma famille », explique-t-elle. On lui a alloué un terrain dans un domaine de 25 hectares, ainsi que des outils et des semences pour commencer.

Aujourd'hui, elle est établie parmi 462 autres agriculteurs - des femmes pour la plupart et 243 d'entre eux étant des réfugiés soudanais - qui font partie des bénéficiaires du programme « Des semences pour des solutions » à Koutoufou.

De nombreuses femmes sont analphabètes et elles n'auraient eu traditionnellement que peu de contrôle sur leurs dépenses des ménages. La situation est en train de changer.

« Avec ces légumes, je me sens responsable et je décide quoi faire avec le revenu », déclare-t-elle, debout dans sa parcelle de terrain, avec un navet dans sa main pleine de terre.



Un groupe de femmes réfugiées soudanaises et leurs hôtes tchadiens retirent les mauvaises herbes sur une parcelle de terrain. © HCR/Ibrahima Diane

Une autre femme cultive sa parcelle proche de celle d'Achta Abdallah Biney. Elle retirait des mauvaises herbes autour de ses plants. Tout en travaillant, elle explique : « Quand ils donnent de l'argent aux maris, soit ils fument, soit ils boivent ou alors ils vont voir une autre femme. Le programme [Des semences pour des solutions] me donne les moyens d'être indépendante et me permet de subvenir aux besoins de ma famille. »

Depuis son lancement à la fin 2014, ce programme pour l'autonomie a permis de venir en aide à plus de 5000 réfugiés et 3000 Tchadiens dans la seule région de Goz Beida, où plus de 10 000 hectares de terres agricoles ont été acquises.

L'eau est tirée des puits et distribuée grâce, en partie, à l'énergie solaire. Le personnel expert de la FLM se rend régulièrement dans les fermes pour dispenser des conseils techniques.

A Koutoufou, la récolte de début 2016 a généré un revenu de près de 3500 dollars après la vente de 70 pour cent des 13 700 kilogrammes de légumes produits. Les agriculteurs ont utilisé le reste pour agrémenter leurs repas quotidiens, en complétant les vivres qu'ils reçoivent via les distributions d'aide humanitaire avec des légumes nutritifs. La santé de leurs familles en a également été améliorée.

Le programme « Des semences pour des solutions » convient à la situation prolongée des réfugiés dans l'est du Tchad, explique Peggy Pentshi-a-Maneng, chef de la Sous-Délégation du HCR à Goz Beida, où sont hébergés quelque 62 000 des 312 000 réfugiés soudanais vivant dans le pays.

« Le succès attire de plus en plus d'hommes qui avaient d'abord refusé de prendre part au projet en disant que c'était le travail des femmes »

La participation de la population hôte à ce projet agricole « renforce la coexistence pacifique entre les deux communautés », ajoute Peggy Pentshi-a-Maneng, ce qui en fait « l'une des meilleures solutions durables pour ces réfugiés qui n'ont aucun signe immédiat pour un retour dans la sécurité et la dignité au Darfour. »

Le programme a connu un tel succès que les hommes, qui avaient d'abord tourné le dos à l'idée de la culture maraîchère, suivent désormais leurs femmes et leurs sœurs dans les champs.

« Le succès attire de plus en plus d'hommes qui avaient d'abord refusé de prendre part au projet en disant que c'était le travail des femmes », explique Urbain Maihoudjim, superviseur agricole pour la FLM, alors qu'il vérifiait l'état des navets récoltés par Achta Abdallah Biney.

Elle se préparait à les emporter sur le marché le lendemain, et savait à quel point l'argent qu'elle gagnait en vendant les légumes est important.

« Je veux que mes enfants aillent à l'université ou qu'ils apprennent au moins un métier en vue d'obtenir un emploi pour subvenir à leurs besoins », déclare-t-elle. « Avec le peu d'argent que je gagne en vendant une partie de ma récolte, je peux prendre soin d'eux et ils peuvent se concentrer sur leurs études. »

Le Tchad délivre des papiers d'identité aux retournés pour leur éviter l'apatridie



Mère de quatre enfants, Samira Hassan est née et a grandi en République centrafricaine, mais elle a fui au Tchad, le pays d'origine de ses parents, en 2014. En risque d'apatridie, elle a demandé une carte d'identité nationale tchadienne dans le cadre d'un nouveau programme. © HCR / Oualid Khelif

Par Oualid Khelif

Le HCR travaille aux côtés des autorités du Tchad et d'autres partenaires pour que les enfants d'émigrés tchadiens, ayant fui la guerre dans les pays voisins, puissent enfin obtenir des papiers d'identité et reprendre le cours de leur existence.

GORÉ, Tchad – Dans l'exploitation agricole où elle travaillait encore il y a trois ans, Samira Hassan a profité d'une pause pour monter en haut de la colline surplombant Bossembélé, la ville où elle habitait dans l'ouest de la République centrafricaine (RCA).

Sous ses yeux horrifiés, la ville était attaquée par une colonne d'hommes en armes appartenant à une milice rebelle qui combattait alors les troupes gouvernementales. En quelques minutes, la ville tout entière avait disparu sous d'épais tourbillons de fumée noire.

Samira, qui avait alors 23 ans, savait que ses trois enfants étaient en sécurité à la ferme, mais elle a assisté à la destruction de sa maison dans un incendie dévastateur. Elle a appris plus tard que sa mère était morte dans ce cataclysme. Son frère, son oncle et deux cousins ont été assassinés à la mosquée pendant le même raid.

« Ce n'est qu'après avoir fui pour rejoindre le Tchad que j'ai pris conscience de l'importance d'avoir des papiers d'identité. »

« Depuis ce jour-là, je n'ai plus jamais entendu parler de mon mari », dit Samira. « C'en était trop pour moi, j'ai immédiatement pris les enfants et j'ai fui vers le Tchad d'où venaient mes parents. »

Samira a laissé ceux qu'elle aimait derrière elle, dans les décombres de sa maison. Elle y a également laissé des documents essentiels, inconsciente qu'ils lui auraient évité les années de précarité qu'elle a connues depuis. À l'époque, sa seule pensée était de fuir pour se mettre à l'abri.

Originaires du Tchad, les parents de Samira étaient partis s'installer en RCA pour travailler. Samira n'y a jamais obtenu la citoyenneté bien qu'elle soit née dans le pays et y ait été élevée. En outre, les documents prouvant que ses parents étaient tchadiens, ce qui lui conférerait cette nationalité par filiation conformément à la loi du pays, avaient disparu dans l'incendie de sa maison.



Tchad: Des papiers d'identité apportent de l'espoir aux retournés
© HCR / Oualid Khelifi

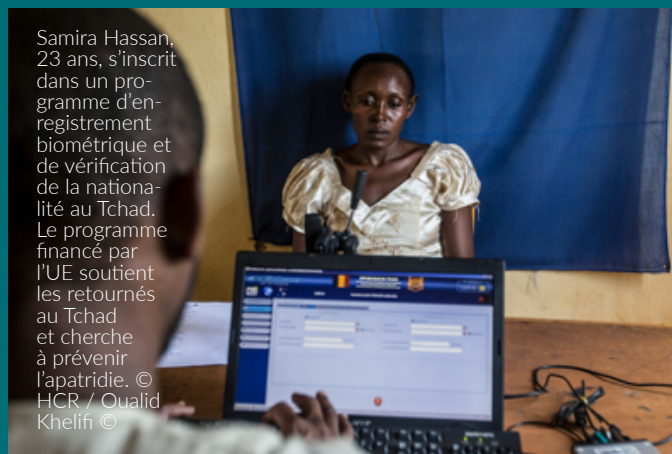
C'est ainsi que lorsqu'elle est arrivée au Tchad, comme 75 000 autres personnes qui fuyaient aussi le conflit en RCA, ils n'avaient aucun moyen de prouver leur identité ou leur droit à la citoyenneté du pays qui les hébergeait désormais dans les camps de réfugiés autour de la ville de Goré.

« Ce n'est qu'après avoir fui pour rejoindre le Tchad que j'ai pris conscience de l'importance d'avoir des papiers d'identité », déclare Samira qui a atteint le pays par des chemins détournés. « Nous avons d'abord dû traverser le Cameroun avant d'être escortés jusqu'à Goré. Pendant cet épuisant voyage de cinq semaines, on nous a demandé de produire nos papiers d'identité à de multiples occasions. Nous n'en avions pas et ça compliquait tout. »

Le Tchad accueille des réfugiés autant que des citoyens de retour au pays, communément appelés retournés. Samira fait partie des plus de 6000 retournés qui ont bénéficié d'un enregistrement biométrique et d'une vérification de nationalité dans le cadre d'un nouveau programme financé par l'Union européenne pour prêter assistance aux retournés et prévenir l'apatridie.

Mis en œuvre par les autorités locales avec la collaboration du HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés et ses partenaires, ce programme sera bientôt élargi à une autre localité du sud de du pays où 11 000 autres personnes comme Samira attendent des papiers officiels.

Il y aurait dans le monde au moins 10 millions d'apatrides, sans compter les nombreuses autres personnes qui risquent de le devenir. Le HCR travaille avec les gouvernements du monde entier pour identifier, prévenir et éradiquer l'apatridie, une situation qui prive souvent les gens de la possibilité d'étudier, de travailler, de voter et de bénéficier de soins de santé. C'est pour œuvrer en ce sens et mettre fin à l'apatridie que le HCR a lancé en 2014 la campagne #IBelong (#J'appartiens).



Samira Hassan, 23 ans, s'inscrit dans un programme d'enregistrement biométrique et de vérification de la nationalité au Tchad. Le programme financé par l'UE soutient les retournés au Tchad et cherche à prévenir l'apatridie. © HCR / Oualid Khelifi ©

À ce jour néanmoins, moins de la moitié des retournés au Tchad ont été enregistrés dans le cadre du programme financé par l'UE. Les procédures visant à déterminer s'ils sont bien des ressortissants tchadiens, ce qui leur donne droit à un certificat de naissance et à une carte d'identité, prennent du temps. Les équipes des organisations humanitaires, des autorités locales et des forces de police doivent faire des recherches dans des zones rurales souvent difficiles d'accès et où la sécurité est aléatoire.

« Le programme exige beaucoup de temps et de ressources humaines et logistiques », explique Ginette Ody, fonctionnaire auxiliaire du HCR en charge de la protection à N'Djaména, la capitale du Tchad. « Outre les procédures ordinaires de vérification, il faut souvent obtenir des arrêts judiciaires des autorités locales pour valider la véracité de l'origine tchadienne des personnes. Entreprendre ce travail dans les districts reculés du pays, à proximité de la frontière avec la RCA, peut se révéler extrêmement coûteux. »

« Il est essentiel de faire en sorte que ces communautés n'ait plus à vivre dans un éternel no man's land administratif. »

Les services tchadiens de l'état civil sont débordés par la mise à jour des registres des naissances et 88 % des enfants de moins de cinq ans ne sont pas enregistrés. Avec des financements complémentaires, le programme pourrait favoriser l'enregistrement des Tchadiens qui ont fui la RCA autant que des personnes nées et élevées au Tchad.

« Il est essentiel de faire en sorte que ces communautés n'ait plus à vivre dans un éternel no man's land administratif et qu'elles se voient garantir l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services publics », déclare Ginette Ody.

L'obtention de papiers d'identité a permis à Samira de se sentir enfin en sécurité après sa longue errance et de profiter des opportunités qui s'offrent à elle.

« Ma carte d'identité tchadienne me donne l'assurance que je suis pleinement acceptée ici », conclut Samira. « Maintenant, je peux sans risque dire à mes enfants que nous sommes chez nous au Tchad, un endroit bien plus sûr où ils pourront réaliser leurs ambitions comme n'importe quelle autre personne dans le pays. »

PORTRAIT

Adoum Nathan

Par Salvator Ndabazerutse

Réfugié résidant au camp de Gondje

Evoquez le nom d'Adoum Nathan au camp de Gondje on vous dira que c'est ce réfugié qui a réussi à se construire une nouvelle vie autour de l'agriculture et de l'élevage. S'il a pu se faire un nom dans ce camp de près de 8.000 âmes, c'est grâce à son courage, sa détermination, sa persévérance et ses capacités de résilience face aux exigences de cette nouvelle étape de la vie que lui a imposée la guerre dans son pays.

Adoum Nathan quitte en effet son village natal de Marounda en RCA à la faveur de la guerre que livrent les rebelles aux forces gouvernementales en 2005 et qui fait des ravages parmi les populations civiles. Lui et sa famille seront d'abord installés par le HCR au camp d'Amboko puis transférés à Gondje en 2006.

Aussitôt arrivé, il a vite compris que les vivres du PAM et autres appuis du HCR ne pouvaient suffire pour couvrir les besoins de sa famille de neuf membres. Nourri par le désir d'offrir à sa descendance une vie meilleure, « j'ai pensé qu'il fallait trouver quelque chose pour m'aider à m'en sortir », a-t-il confié.

En plus du terrain d'une superficie d'un hectare qu'il a eu à travers le HCR et sur lequel il a cultivé de l'arachide, du maïs et du sorgho, Adoum Nathan a suivi une formation avec le partenaire d'alors AFRICARE et a été engagé par la suite par cette ONG comme bénévole et recevait une motivation de 18.000FCFA par mois. « Avec cet argent, j'utilisais 10.000F pour compléter la ration du PAM et j'économisais le reste (8.000F) que je gardais dans une boîte », raconte-t-il.

Au bout d'un an, ce réfugié catégorisé parmi les « Nantis » lors de l'enquête socioéconomique des ménages, avait rassemblé une somme de 96.000F qu'il a utilisée pour se lancer dans l'élevage des petits ruminants. « Au départ », raconte-il, « j'ai acheté deux moutons (un bélier et une bre-



Adoum Nathan dans son champ de sorgho. Il fait partie des réfugiés dits nantis pouvant subvenir à leur propres besoins. Photo HCR S. Ndabazerutse

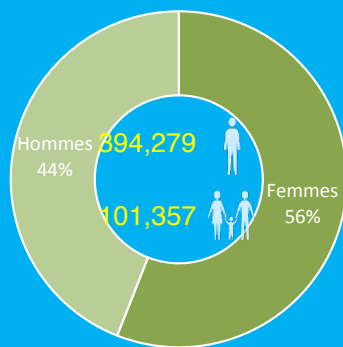
bis), deux cabris (un male et une femelle), trois canards (un male et deux femelles), un coq et deux poules ainsi que du son de sorgho pour les nourrir ». Aujourd'hui, sa cour est remplie de ces petits ruminants, non sans susciter la convoitise des voisins.

Cette activité a tellement réussi qu'Adoum Nathan est devenu aujourd'hui un fournisseur de petits ruminants et la FLM, qui l'a aussi engagé comme auxiliaire depuis le départ de AFRICARE, passe par lui lorsqu'elle recherche des petits ruminants pour donner aux groupements qui choisissent l'élevage comme activité génératrice de revenus.

Parallèlement à l'élevage, ce père de 13 enfants (de deux femmes) mène également des activités agricoles. Grâce à sa capacité d'intégration, il a pu négocier avec les autochtones et les réfugiés ayant décidé de rentrer au pays d'origine et a obtenu cinq hectares supplémentaires de terre. Il y cultive du maïs, de l'arachide, du sorgho et du mil. Les récoltes que génèrent ses champs sont divisées en trois parts égales, selon M. Adoum : une pour la consommation à la maison, une autre pour la vente afin de satisfaire d'autres besoins essentiels de la famille (soins de santé, frais de scolarité des enfants, vêtements, etc.) et la dernière est gardée pour parer à toute éventualité en cas de besoin.

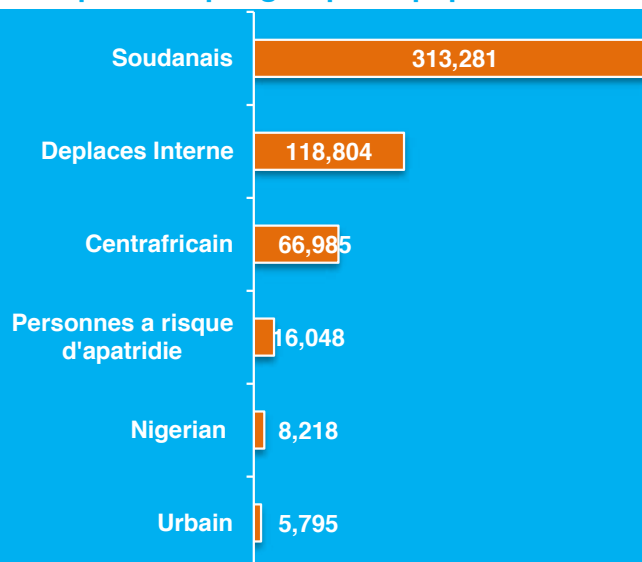
Adoum Nathan, qui ne regrette pas de ne plus bénéficier des vivres du PAM, souhaite, cependant, que le HCR accompagne les gens, qui comme lui, se battent pour sortir de la dépendance humanitaire en leur fournissant par exemple des tracteurs et des produits fertilisants afin de leur permettre de produire plus, « sinon nous risquons de retomber dans la catégorie des pauvres », conclut-il.

Population de réfugiés et demandeurs d'asile



Au 31 Jan. 2017, plus de 394,279 demandeurs d'asile et réfugiés répartis dans plus 101,357 ménages vivent en milieu urbains, dans les camps, sites et villages hôtes à l'Est, au Sud et dans la région du Lac. Il s'agit principalement de Soudanais, de Centrafricains et de Nigériens.

Repartition par groupe de population



Trois principales nationalités (Ref. & ASY)

313,356 Soudanais Essentiellement dans les 12 camps , 1 site de l'Est et en milieu urbain	70,951 Centrafricains Essentiellement dans les six camps, sites et village hôtes du Sud et en milieu urbain	8,596 Nigériens Repartis dans le camp de Dar Es Salam et villages hôtes dans la région du Lac ainsi qu'en milieu urbain.
---	---	--

Les autres nationalités représentent un total de 1,376 personnes.

Ref: Réfugié

ASY: Demandeur d'asile

Sources: CNARR/UNHCR/CCCM / Janvier 2017



FO Bagasola

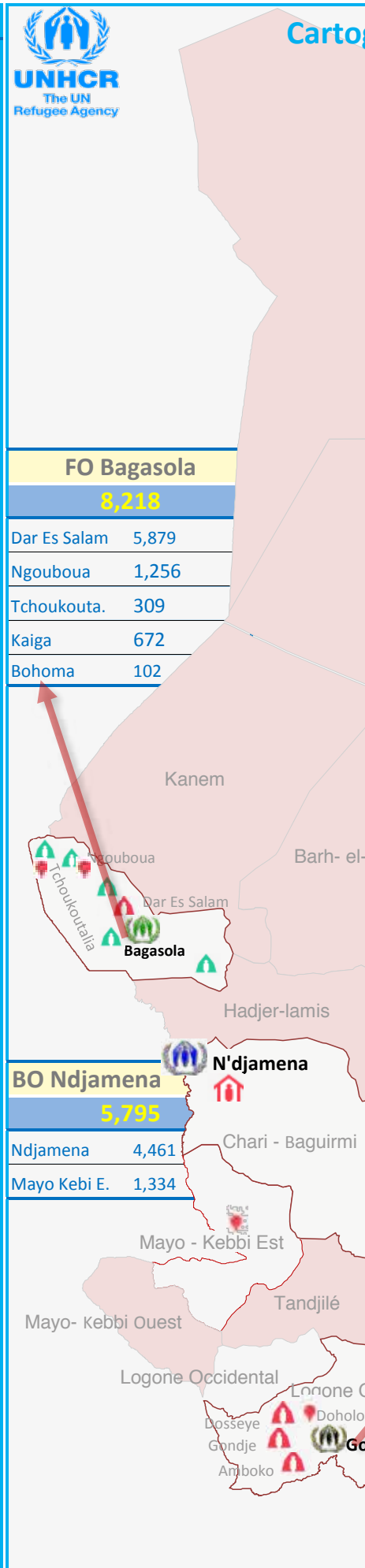
8,218

Dar Es Salam	5,879
Ngouboua	1,256
Tchoukouta.	309
Kaiga	672
Bohoma	102

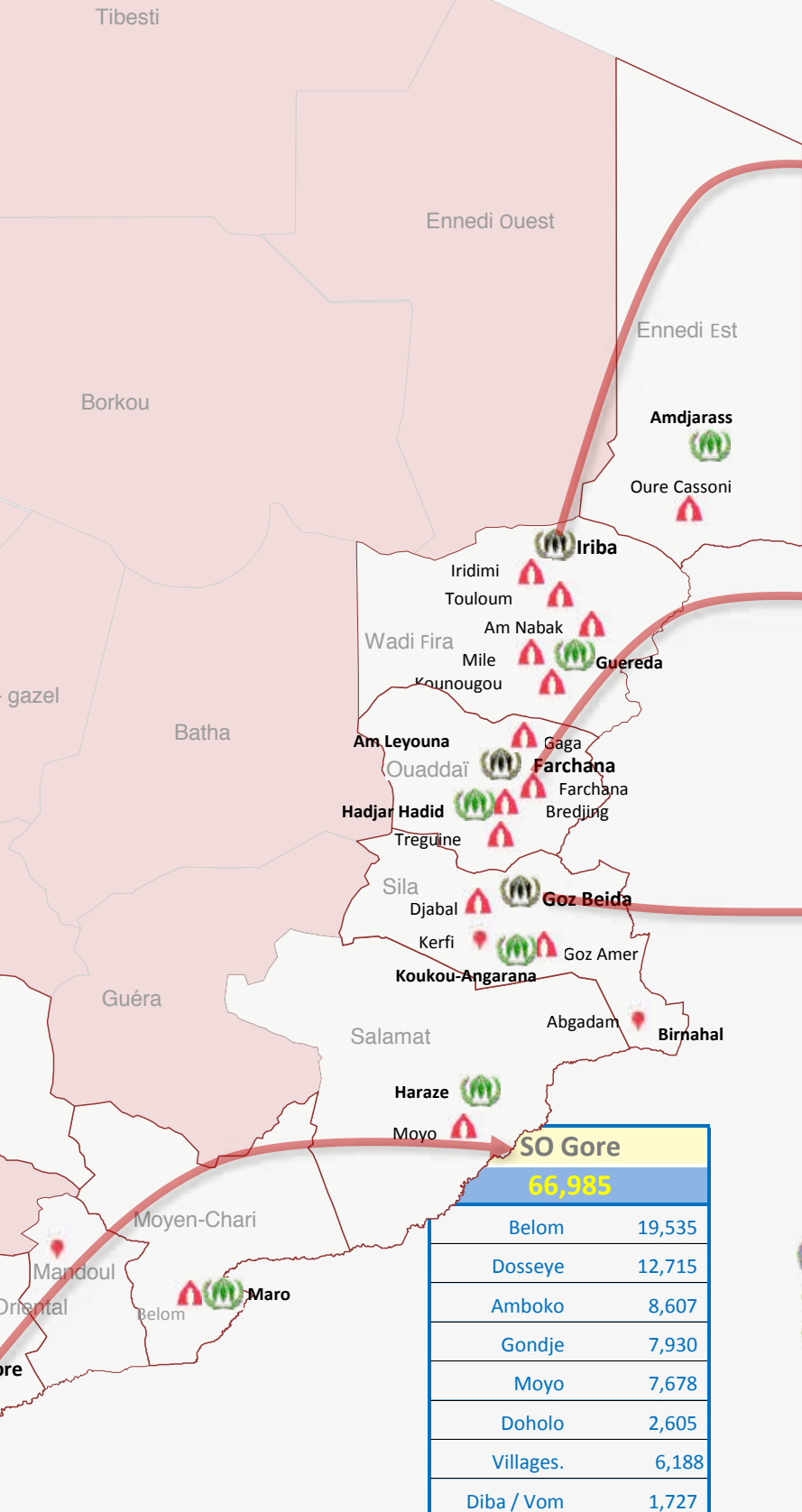
BO Ndjamen

5,795

Ndjamen	4,461
Mayo Kebi E.	1,334



Cartographie de la population de réfugiés et demandeurs d'asile par le HCR au TCHAD (31/01/2017)



SO Iriba	
131,503	
Oure Cassoni	27,850
Touloum	23,013
Amnabak	21,819
Mile	19,187
Iridimi	18,733
Kounougou	18,156
Estimation	2,745

SO Farchana	
118,452	
Bredjing	43,041
Farchana	27,673
Gaga	24,027
Treguine	22,796
Estimation	915

SO Goz Beida	
63,326	
Goz Amir	32,574
Djabal	21,064
Kerfi	1,363
Estimation	5,489
Abgadam	2,836

SO Gore	
66,985	
Belom	19,535
Dosseye	12,715
Amboko	8,607
Gondje	7,930
Moyo	7,678
Doholo	2,605
Villages.	6,188
Diba / Vom	1,727

- Branch Office
- Sub Office
- Field Office
- Refugee Camp
- Refugee Location
- IDPs Site
- Urban Refugee

Par Bruno Anani-Codjo



Tchad, Vue Générale des Opérations

Statistiques par camp, bureau et région de la population de réfugiés et demandeurs d'asile.
(Au 31/01/2017)



Date 01/31/17

Population par camp/localité			
Camps/localités	# de menages	# de personnes	% Total
Bredjing	10,783	43,041	10.92%
Goz Amir	8,008	32,574	8.26%
Oure Cassoni	7,930	27,850	7.06%
Farchana	6,780	27,673	7.02%
Gaga	5,785	24,027	6.09%
Touloum	5,539	23,013	5.84%
Treguine	5,680	22,796	5.78%
Amnabak	5,721	21,819	5.53%
Djabal	4,849	21,064	5.34%
Belom	4,879	19,535	4.95%
Mile	5,102	19,187	4.87%
Iridimi	4,811	18,733	4.75%
Kounoungou	4,537	18,156	4.60%
Dosseye	3,338	12,715	3.22%
East Border *	2,288	9,149	2.32%
Amboko	2,139	8,607	2.18%
Gondje	1,928	7,930	2.01%
Moyo	2,101	7,678	1.95%
Dar Es Salam	1,990	5,879	1.49%
Ndjamena	1,563	4,461	1.13%
Abgadam	781	2,836	0.72%
Doholo	875	2,605	0.66%
Dembo *	747	2,523	0.64%
Bekourou *	485	2,039	0.52%
Kerfi	410	1,363	0.35%
Ngouboua *	463	1,256	0.32%
Vom	349	1,009	0.26%
Moissala *	233	917	0.23%
Diba *	284	718	0.18%
Kaiga *	232	672	0.17%
Bongor *	140	559	0.14%
Daha 2 *	123	381	0.10%
Guelendeng *	91	364	0.09%
Daha 1 *	124	328	0.08%
Tchoukoutalia *	103	309	0.08%
Pont Carol *	69	274	0.07%
Moulkou *	34	137	0.03%
Bohoma *	63	102	0.03%
Grand Total	101,357	394,279	100%

Répartition de la population par pays d'origine			
Pays d'origine	Total Menages	Total Personnes	%
SUD	79,049	313,356	79.48%
CAR	18,921	70,951	18.00%
NIG	2,900	8,596	2.18%
COD	139	304	0.08%
Autres	349	1,072	0.27%
Grand Total	101,357	394,279	100%

Date 1/31/2017

Données cumulatives par Sous Délégation

Bureau	# de menages	# de personnes	% pers.
SO Iriba	34,326	131,503	33.35%
SO Farchana	29,257	118,452	30.04%
SO Gore	17,605	66,985	16.99%
SO Goz Beida	15,421	63,326	16.06%
Region du Lac	2,851	8,218	2.08%
BO Ndjamena	1,897	5,795	1.47%
Grand Total	101,357	394,279	100%

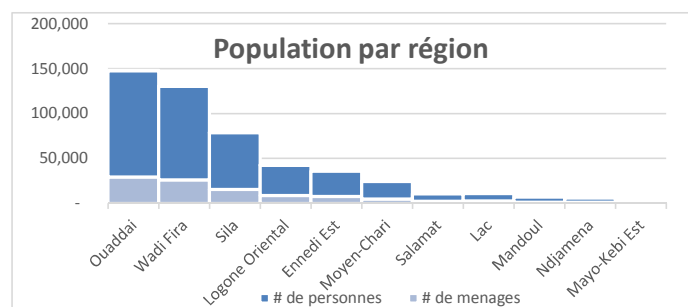
Date 1/31/2017

Données cumulatives par Région

Row Labels	# de menages	# de personnes	%
Ouaddai	29,257	118,452	30.04%
Wadi Fira	26,396	103,653	26.29%
Sila	15,421	63,326	16.06%
Logone Oriental	8,913	33,584	8.52%
Ennedi Est	7,930	27,850	7.06%
Moyen-Chari	4,879	19,535	4.95%
Salamat	2,348	8,387	2.13%
Lac	2,851	8,218	2.08%
Mandoul	1,465	5,479	1.39%
Ndjamena	1,563	4,461	1.13%
Mayo-Kebi Est	334	1,334	0.34%
Grand Total	101,357	394,279	100%

*: Villages hôtes / communautés d'accueil.

East Borders *: Population estimée répartie le long des frontières à l'Est.



Source des données: Enregistrement par UNHCR et Gouvernement

Contact e-mail: ananib@unhcr.org



Consultations dans un centre de santé du camp de Treguine. Photo IRC

En 2017, le nombre de partenaires de mise en œuvre du HCR passe de 18 à 13 pour répondre à des exigences budgétaires et opérationnelles de rationalisation. Le portfolio de certains partenaires a été ajusté en fonction de leur spécialisation et leur couverture géographique tandis que d'autres ONGs ont signé, pour la première fois, un partenariat avec le HCR. Tout en vous invitant à voir notre tableau (Qui fait Quoi Où), EAT fait connaissance avec deux des partenaires de mise en œuvre, IRC et WCDO, qui évoluent dans des secteurs clés de la protection et de l'assistance des réfugiés : la santé et les moyens d'existence.

IRC – International Rescue Committee

L'IRC vise à promouvoir la réinsertion des réfugiés, arrivés au Tchad en 2004, suite à la guerre qui a dévasté la région occidentale du Soudan, le Darfour. Son action soutient également la coexistence pacifique et le développement durable au sein des communautés hôtes.

Création :

L'International Rescue Committee (IRC) a été fondé en 1933 à l'initiative d'Albert Einstein pour le secours aux réfugiés du régime totalitaire de l'Allemagne nazie, première étape de son engagement dans l'aide aux victimes de l'oppression. En ce temps-là, il n'y avait aucun programme ni agence qui assurait la sécurité des réfugiés.

L'IRC était parmi les premières organisations qui assistaient les personnes victimes de persécutions raciales, religieuses et ethniques, aussi bien que celles touchées par la guerre et la violence y compris les populations les plus vulnérables. Ce sont ces réfugiés qui ont tracé la ligne d'action de l'IRC depuis 83 ans : aller de la douleur au réconfort - From Harm to Home.

Pour ceux dont les vies et les moyens de subsistances sont ébranlés par des conflits ou des catastrophes, la mission de l'IRC est d'assurer un suivi pour les aider à se reconstruire afin de prendre en main leur avenir.

Couverture mondiale :

Organisation non gouvernementale et non confessionnelle œuvrant dans le domaine humanitaire et de l'aide au développement, l'IRC travaille pour les personnes et communautés affectées par les conflits partout dans le monde.

L'IRC et ses partenaires offrent une réponse rapide en offrant des services qui sauvent des vies dans ces zones de crises. En 2015, 23 million de personnes dans plus de 40 pays et 26 villes des Etats Unis ont bénéficiés des programmes de l'IRC qui ont ramené la santé, la sécurité, l'éducation et le bien-être économique aux plus affectés par les conflits et les désastres naturels.

Présence au Tchad :

Le bureau de l'IRC s'est implanté au Tchad en 2004, suite à la guerre qui a dévasté le Soudan, causant la mort de milliers de personnes et engendrant des déplacements de centaines de milliers d'autres vers le Tchad. Les secteurs prioritaires pour l'IRC au Tchad sont la santé (offre de services et soins préventifs et curatifs, lutte contre la malnutrition des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes ainsi que des femmes allaitantes), la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'éducation et le programme de moyens d'existence.

Depuis 2004, l'IRC soutient les réfugiés dans les camps et les retournés de la République Centrafricaine au Tchad. Toutes ces activités visent à promouvoir la réinsertion des réfugiés et à soutenir la coexistence pacifique et le développement durable au sein des communautés hôtes.

World Concern Development Organization

World Concern (WC) est une organisation humanitaire de développement et de réponse aux catastrophes. Elle a été fondée en 1955 à Seattle dans l'Etat de Washington aux Etats Unis.

Ayant constaté son rôle important dans le développement, World Concern a mis en place en 1981 une structure dénommée World Concern Development Organization (WCDO) pour chercher, recevoir et mettre en œuvre des projets de développement et la réponse aux catastrophes des fonds reçus des gouvernements, des fondations et des Agences du système des Nations Unies.

WCDO a d'abord été enregistrée au niveau de USAID (U.S. Agency for International Development) en 1981 et au niveau de la Commission des Communautés Européennes en 1994.

Depuis 1991, WCDO a reçu de USAID plus de 59 millions de dollars et 1,5 millions de dollars de la Commission des Communautés Européennes (devenue Commission Européenne avec le traité de Lisbonne en décembre 2009).

World Concern dispose d'une équipe d'experts à son siège aux Etats-Unis et au bureau régional pour la zone d'Afrique qui donnent des appuis techniques aux équipes-pays et organisent des formations en cas de besoin.

WCDO Elle a mis en place avec succès des programmes novateurs dans plusieurs pays qui peuvent être répliqués dans le contexte du Tchad.

La capacité technique de World Concern couvre plusieurs secteurs. C'est ainsi qu'elle a mis en œuvre dans les régions sahéliennes de l'est du Tchad les projets relatifs à la sécurité alimentaire (élevage et agriculture), la protection, le développement économique, la santé, les activités génératrices de revenus (AGR), eau, assainissement/hygiène, la réduction des risques et catastrophes etc. Elle travaille toujours en étroite collaboration avec les services techniques déconcentrés de l'Etat.

De 2007 à 2014, WCDO a mis en œuvre plusieurs projets financés, entre autres, par OFDA-USAID, BPRM, CFGF et les agences du Système des Nations Unis.

Avec la nouvelle vision du HCR sur l'autonomisation des réfugiés à travers le développement de l'agriculture, de l'élevage, du commerce et la promotion de l'emploi, ce partenariat donne l'opportunité à WCDO de mettre en pratique son expertise en développement en initiant des pratiques novatrices.

Avec l'appui de WCDO, le village de Maramara d'une machine presse huile d'arachide.



WCDO est légalement enregistrée comme une organisation à but non lucratif et a déjà aidé plus de 5 000 000 de personnes dans 80 pays. WCDO est signataire du Code de conduite de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et des normes de la sphère pour les secours humanitaires. Elle est aussi membre de « Global Food Security Cluster ».

WCDO vise à aider les pauvres, à améliorer leurs conditions de vie grâce à des programmes axés sur l'éducation, la microentreprise, l'agriculture, la santé, les activités génératrices de revenus, eau, assainissement et hygiène, protection etc. WCDO est présente dans les Caraïbes, en Afrique et en Asie.

Déjà depuis quelques années, l'expertise de World Concern en « Rent-to-Own », « Work-for-Assets » et son modèle actuel et unique de transformation de villages appelé OVT qui veut dire « One Village Transformed » sont bien établis. C'est une méthode participative qui pousse les bénéficiaires à comprendre leurs capacités de développer leurs propres villages et donc de faire le choix de développer leurs milieux. WCDO joue donc le rôle du catalyseur.

Dans nos projets réalisés dans les préfectures de Goz Beida et Adé, ces activités ont créé une atmosphère d'amitié, de paix et surtout l'intégration des retournés parmi les communautés hôtes. Aujourd'hui, ces femmes prennent en charge les frais de scolarité des enfants, leurs vêtements et bien d'autres besoins domestiques. Certains groupes sont mêmes déjà dans les activités de séchage de viande. D'autres ont des troupeaux de petits ruminants, etc.



Olivier Brouant et l'ambassadeur de France au Tchad, Son Excellence M. Philippe Lacoste (en veste) visite la section mécanique du centre de formation professionnelle du camp de Djabal à Goz Beida Photo HCR M. Fawe

ECHO et le HCR : un partenariat stratégique

Par Olivier Brouant, Chef de Bureau – DG ECHO/Commission Européenne

ECHO est la Direction Générale de la Commission Européenne dont la fonction principale est de supporter financièrement les agences humanitaires du système des Nations Unies, du mouvement de la Croix Rouge/Crossant Rouge et des ONGs enregistrées en Europe, dans l'accomplissement de leurs tâches d'assistance humanitaire auprès des victimes de conflits et de désastres naturels.

Dans ce cadre, ECHO soutient depuis 2004 le HCR au Tchad, suite à la crise du Darfour. Au fil des ans non seulement les réfugiés soudanais sont restés, mais d'autres sont venus de République Centrafricaine puis en 2015 du Nigéria. On peut et on doit remercier les autorités et le peuple tchadien de leur hospitalité. Le HCR est l'agence mandatée par la communauté internationale par la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés pour donner à ceux-ci protection et assistance.

La manière d'aider a aussi évolué au fur et à mesure que nous avons observé que les réfugiés ne sont pas en transit rapide vers d'autres pays et ne peuvent retourner chez eux le plus souvent avant des années. La durée moyenne de séjour en Afrique dépasse 18 ans, soit une génération !

Dès lors il ne faut pas seulement offrir un abri et de quoi se nourrir mais également s'éduquer et offrir un espoir à la nouvelle génération de ne pas être dépendant de l'assistance. C'est pourquoi depuis 2015, ECHO soutient la stratégie renforçant l'autosuffisance

socio-économique des réfugiés mise en place par le HCR et ses partenaires opérationnels. Cela se concrétise par des activités agricoles car les chefs de bureaux régionaux ont pu obtenir l'accord des gouverneurs pour accéder à des terres arables qui ne demandaient qu'à être labourées pour le bien des cultivateurs et de leurs familles. Cela se traduit aussi par des centres de formation professionnelle où les jeunes peuvent acquérir un métier, par exemple la mécanique et s'engager sur le marché du travail. Cela s'inscrit enfin dans un appui à l'entrepreneuriat par des sommes investies qui dans une boulangerie, qui dans un restaurant.

Lors de mes visites sur le terrain, j'ai été fasciné de voir que ces initiatives rencontrent un franc succès car elles apportent de la dignité et de la fierté aux réfugiés qui jouissent du fruit de leur travail. On a l'impression qu'on pourrait et devrait faire encore plus mais hélas nos soutiens financiers restent encore trop limités. En tous cas j'ai aussi été impressionné par l'engagement et le dévouement des personnels du HCR et des partenaires impliqués, qui souvent ne comptent pas leurs heures, dans des conditions de vie pas des plus faciles. ECHO a besoin de tels partenaires pour défendre le droit des réfugiés.

Pour terminer je crois qu'il est aussi important de démontrer que la présence des réfugiés est aussi bénéfique pour la population locale. Nous allons œuvrer à l'avenir avec nos collègues du développement pour que le HCR soit accompagné dans un développement local qui donnera plus d'opportunités aux populations hôtes.

Dr Denisa-Elena IONETE

Ambassadeur – Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Tchad

Dr Denisa-Elena Ionete représente l'Union Européenne au Tchad depuis 15 mois. « Un temps qui est passé vite », dit la diplomate qui se dit très motivée par ce qu'elle qualifie de « boulot très intéressant ». Dans cette interview qu'elle a accordée à EAT dans son bureau, un jour férié de décembre, elle parle de cette mission multiforme qu'elle conduit à la tête de la délégation de l'Union européenne au Tchad. Elle analyse notamment la situation humanitaire dans le pays qui est celui qui accueille le plus de réfugiés par habitant sur le continent, 3% de ses 13 millions de citoyens.



Espace d'Asile au Tchad : Dr Denisa-Elena Ionete parlez-nous de votre fonction d'Ambassadeur et de Chef de Délégation de l'UE au Tchad. A ce poste, vous êtes en charge aussi bien des aspects de développement, diplomatiques que politiques et vous avez aussi un regard sur la situation humanitaire. N'est-ce pas ?

Tout à fait ! Il faut dire que pour ce qui est des aspects opérationnels de notre action humanitaire, notre bureau ECHO (Le service de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile) est en charge de cela et fait un excellent travail en assurant, ainsi, que les principes humanitaires de neutralité, humanité, impartialité et d'indépendance opérationnelle sont effectivement mis en pratique. Cependant, comme mon mandat vient du président du Conseil et du président de la Commission de l'Union Européenne, conformément au traité de Lisbonne (qui a déjà six ans), tout ce qui est du dialogue de politique humanitaire relève aussi de mes compétences et forcé dans la situation concrète du Tchad, cela constitue une part importante de mon travail.

EAT : Et c'est l'objet de notre interview. Quelle analyse faites-vous justement de la situation humanitaire au Tchad, qui se trouve quelque peu au carrefour de plusieurs situations ?

Absolument. Et c'est une situation complexe parce que les crises humanitaires sont le résultat de plusieurs facteurs structurels comme la sécheresse, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle tout comme par des conflits, externes ou des implications internes de ces conflits, comme la crise au Lac Tchad, la crise Boko Haram. Donc d'un côté, une multitude de facteurs, qui se traduisent, de l'autre côté, par différentes catégories de populations ayant des besoins humanitaires : ce sont les réfugiés, les personnes déplacées, ce sont aussi les retournés ou rapatriés. Il faut aussi dire que nous avons ici des populations déplacées de longue durée. Et ça c'est une nouvelle catégorie. En effet, les crises de la RCA et du Soudan sont l'une des principales causes à l'origine de l'augmentation du nombre de déplacés forcés prolongés. Et on en voit bien les conséquences ici. Donc cette question de déplacement prolongé me semble aussi un facteur qui s'ajoute à la complexité de la situation. Face à une telle situation, évidemment il est beaucoup question de ressources, mais c'est aussi une question de déterminer des stratégies et des politiques adaptées au contexte. Il faut que nous ayons un engagement plus stratégique. L'Union Européenne n'est pas simplement un donateur ! L'engagement doit être au cœur de nos actions dans le travail avec nos partenaires. Ce qu'il faut surtout souligner comme faisant partie de cette complexité, c'est bien sûr le nombre de réfugiés qui fait du Tchad, selon différentes statistiques, l'un des principaux pays d'accueil du continent et du monde. Mais

il faut aussi saluer l'hospitalité du gouvernement à l'endroit des réfugiés qui est à la hauteur de la crise. Et on voit une réelle collaboration avec les autorités.

EAT : Comment vous vous positionnez vis-à-vis du gouvernement d'une part, et des agences humanitaires, notamment le HCR, d'autre part ? N'êtes-vous pas tiraillée entre les priorités de développement d'un pays comme le Tchad, et les besoins humanitaires ?

Je dirai que c'est toute l'importance du mot engagement et étant donné la complexité de la situation et surtout la question de déplacements forcés prolongés, je pense que ce n'est pas un tiraillement. Il s'agit en revanche d'un travail collectif avec les autorités et les partenaires humanitaires et de développement à trouver des solutions. La visite qu'on a effectuée dans l'est (avec l'Ambassadeur de France à Goz Beida fin novembre 2016) pour nous imprégner de la situation des réfugiés qui y vivent depuis une dizaine d'années, montre le besoin de cet engagement, le besoin d'introduire une nouvelle vision, une nouvelle approche qui est basée surtout sur la nécessité d'assurer que ces populations vivent en dignité. Qu'elles sont autosuffisantes et qu'on assiste à un processus qui donne une vision claire de moyen et long terme en faveur des populations hôtes et des réfugiés.

EAT : Seulement les agences qui travaillent dans ces zones ont plutôt des capacités humanitaires ?

Tout à fait ! Mais c'est cela justement la question. Il s'agit de comprendre le contexte, comprendre les vulnérabilités et réfléchir ensemble, bien sûr tout en gardant à l'esprit les principes humanitaires, le droit international humanitaire, sur une vision de long terme qui est celle de la résilience, de l'autosuffisance et surtout de la dignité de ces personnes.

EAT: Vous mentionniez votre visite dans l'est, à Goz Beida, où vous avez rencontré des réfugiés et acteurs humanitaires notamment. Qu'est-ce que vous avez appris de cette visite.

Avant tout j'ai été très touchée par la mobilisation des autorités qui ont accueilli et cohabitent avec les réfugiés depuis plus de dix ans et j'ai été très impressionnée par le travail effectué à la base par les agences des Nations Unies – le HCR, le Programme alimentaire mondial – et un nombre de partenaires pour vraiment atteindre cette population réfugiée dans le besoin. J'ai aussi vu une forte résilience à la fois chez les réfugiés et les populations autochtones dont la cohabitation pacifique ne passe pas inaperçue. J'ai par exemple visité le marché à Goz Amir où il n'y a pas de différence entre les deux communautés ; il y a un en-

richissement mutuel. Les réfugiés et les populations ont bénéficié ensemble de nombre de mesures d'appui. J'ai aussi été touchée par l'histoire de cette jeune femme médecin, fraîchement diplômée de l'université d'un pays de l'Afrique de l'ouest, qui travaillait au dispensaire au service des réfugiés et de ses compatriotes tchadiens. Il y avait aussi la détermination des parents d'élèves réfugiés et tchadiens pour l'éducation de leurs enfants malgré des conditions difficiles. Tout ça, ce sont des éléments très importants. Je trouve que le dévouement des partenaires opérationnels ainsi que celui des autorités et des agences des Nations Unies est l'élément clé qui fait que nous pouvons avancer et qui nous donne de l'espoir.

EAT : Il y a la situation des réfugiés soudanais, 80% des 400 mille réfugiés vivant au Tchad, et sont dans le pays depuis 13 ans. Quel est, à votre avis, la solution durable adaptée pour eux ?

Écoutez, il faut qu'on regarde un peu la réalité. Vous savez... ce que les études nous disent aujourd'hui concernant les déplacements prolongés, c'est qu'ils prennent en moyenne 17 ans. Donc c'est une nouvelle réalité qui n'a peut-être pas été assez analysée quand cette crise a commencé. On se dit voilà on va fournir l'assistance humanitaire, la situation va se régler. Mais étant donné que nombre de ces déplacements forcés sont les résultats de conflits [armés] il faut les étudier davantage. Les conflits sont dus notamment à une faible ou insuffisante de relation de confiance entre l'Etat et la société. Et quand de telle crise arrive, il faut du temps pour que la situation redevienne normale. Le renforcement de l'Etat prend 20 ans. Et on voit qu'il y a cette rupture de confiance qui fait que même quand une paix relative revient, le retour prend du temps. Donc c'est avec cette vision que nous devons penser nos programmes d'appui et notre engagement avec les autorités locales et les réfugiés pour, je répète, assurer que dans ce déplacement forcé prolongé, nous puissions œuvrer pour qu'aussi bien les autorités et les populations hôtes ainsi que les réfugiés vivent dans la dignité. Et cela ne se fait qu'en favorisant un certain nombre d'éléments. On a vu par exemple l'éducation, la santé ; on a vu que les activités économiques peuvent être profitables à tous. Donc la vision est d'assurer la cohabitation pacifique mais en même temps travailler sur la solution de base dans le pays d'accueil. C'est cette stratégie multiforme qu'il faut privilégier. Bien sûr on observe le travail qui est fait entre le Soudan et le Tchad pour assurer par exemple la sécurité. Il y a un travail qui est fait au niveau de la commission Tchad-Soudan avec un commandement militaire conjoint. La sécurité physique n'est qu'une première étape ; il faut que tous les aspects sécuritaires et humains soient pris en compte. Donc cela prend du temps. Entre temps il faut chercher à donner la dignité, l'autosuffisance en utilisant de nouvelles approches par exemple ce que le PAM et le HCR sont en train d'introduire à savoir l'assistance par les coupons ou des transferts monétaires. C'est un développement important. Il y a toujours des réticences mais il faut voir ce que les populations vont en penser au moment de recevoir un coupon qui leur permettra sans doute de répondre à d'autres besoins. Ils pourront développer d'autres activités et peut-être moins de temps et de pressions psychiques à entendre dans une queue pour recevoir un bol de riz, de céréale.

EAT : Vous parliez de la complexité de cette opération humanitaire, il faut souligner que bien que les Soudanais soient les plus nombreux, les situations sont différentes tout de même ; les Centrafricains

dans le sud du pays et la situation dans la région du Lac avec les réfugiés nigériens, mais aussi des Tchadiens qui sont déplacés. En poussant l'analyse, comment fait-on pour que chacune de ces situations retienne l'attention de la communauté internationale, des bailleurs de fonds, et ne soit pas négligée, l'une au profit de l'autre, dans les prises de décisions ?

C'est une préoccupation de l'Union Européenne qui travaille avec divers partenaires opérationnels, organisations non-gouvernementales, agences des Nations Unies. Par exemple, nous avons un certain nombre d'interventions financées par le fonds fiduciaire d'urgence dans la région du Lac. Nous essayons de travailler sur le moyen et le long terme, comme je l'ai dit plus haut, et faire un lien plus efficace entre l'assistance humanitaire et l'aide au développement. Par ailleurs, certains des partenaires opérationnels qui sont maintenant des partenaires de mise en œuvre dans les actions humanitaires sont bien placés aussi pour développer une approche plus orientée vers le développement. Ils connaissent bien le terrain. Il s'agit d'articuler les instruments financiers différemment et développer une autre approche sur fonds de renforcement de capacités des partenaires. Oui la question de ressources reste centrale mais la question est comment on met ces ressources à profit par un lien plus efficace entre l'humanitaire et le développement, et qui passe aussi par une vision commune.

Ça ne sera que profitable aux populations locales car vous avez mentionné le Lac et le niveau de développement était bien faible dans cette région selon, les résultats de la dernière enquête démographique et de santé qui porte sur une période antérieure à la crise de Boko Haram. Donc la meilleure approche est d'orienter dès que possible et très tôt vers le développement en se disant que dans le contexte actuel les crises durent et qu'on ne peut pas continuer à opérer avec des stratégies de crise pendant des années. C'est insoutenable et cela touche surtout à la dignité humaine et à la réalisation du potentiel humain.



L'Ambassadeur Ionete (en foulard) visite une classe de couture du centre de formation professionnelle de Djabal
Photo HCR V Ndakass

EAT: Pour finir comment vous voyez les choses évoluer ? Y a-t-il de l'espoir ?

Il y a de l'espoir. Le Tchad traverse en ce moment une période de crise et je dirais qu'il faut qu'on transforme cette crise en une opportunité. Une opportunité pour engager un certain nombre de réformes qui sont très importantes. L'opportunité d'utiliser cette nouvelle approche plutôt que de répéter la même chose quand on sait bien que la situation a changé. Pour le moment, la situation est complexe. Cependant, si nous sommes tous engagés et chacun y met du sien il y a de l'espoir. C'est très important que nous n'oublions pas une chose : nous parlons beaucoup de la vision 2030, des objectifs de développement durable ; mais n'oubliez pas que si on n'agit pas correctement, en 2030 les enfants qui naîtront, feront face aux mêmes défis que ceux qui sont nés pendant la crise actuelle. Et c'est sur cette génération que nous devons agir. Les futurs parents, qui auront des enfants en 2030, ce sont les petits enfants que nous avons vus dans les centres de traitement de la malnutrition, que nous voyons dans les centres de vaccination, etc. C'est sur cette génération que nous devons concentrer nos efforts et je trouve que l'opportunité se présente maintenant si nous nous adaptons tous à cette réalité et comprenons qu'il faut transformer les crises en opportunités.



Boutique d'intrants agricoles dans le camp d'Amboko, Goré.

LA SOUS-DÉLÉGATION DE GORÉ

Réussites et défis

Par Mbili Ambaoumba et Salvator Ndabazerutse

Le HCR a établi sa présence à Goré dans le sud du Tchad en 2003 pour apporter une réponse humanitaire à l'afflux massif des populations centrafricaines qui fuyaient les affres de la guerre chez eux. Le bureau a été érigé en Sous-Délégation en 2010 pour couvrir les antennes de Maro et Haraze.

A ce jour, la Sous-Délégation de Goré assiste une population de plus de 65.000 réfugiés et demandeurs d'asile dont la majorité vit dans six camps tandis qu'environ 7.000 autres sont installés dans 23 villages d'accueil dans le cadre de la politique d'alternative au camp.

Bureau	Femmes	Hommes	Total Individus	Total Ménages
Haraze	4,780	3,474	8,254	2,335
Maro	10,388	8,999	19,387	4,887
Goré	20,054	17,889	37,943	10,179
Total	35,222	30,362	65,584	17,401

Le contexte opérationnel :

Depuis plus d'une décennie, il y a une récurrence d'incidents sécuritaires au nord de la RCA occasionnant un flux régulier des réfugiés vers le sud du Tchad. Cependant, les sources de financements tarissent d'autant plus que les donateurs ne sont plus enclins à financer certains volets d'activités

pour une crise qui perdure et qui manifestement reste sans issue. Cela oblige les humanitaires à réadapter certains mécanismes comme c'est le cas actuellement pour les rations alimentaires.

La présence prolongée des réfugiés (plus de 10 ans) dans la zone d'accueil pose problème. Il devient urgent d'adapter nos réponses et mécanismes d'assistance

pour répondre à leurs besoins qui vont au-delà du caractère humanitaire. Dès lors, il est indispensable d'impliquer les agences de développement pour renforcer les capacités de résilience des bénéficiaires tout en adoptant une approche holistique en ciblant non seulement les réfugiés mais également les communautés hôtes. Toutefois, les nouveaux réfugiés continueraient à bénéficier d'une prise en charge globale et multisectorielle et surtout en initiant des activités de relèvement précoce dès la phase d'urgence.

En outre, la persistance de l'insécurité dans les zones potentielles de retour ne permet pas pour le moment d'envisager un rapatriement d'envergure des réfugiés centrafricains résidant au sud du Tchad. Toutefois, le HCR reste engagé dans un dialogue avec les gouvernements du Tchad et de la RCA en vue de la signature d'un accord tripartite ainsi que la mise en place des conditions idoines pour le lancement d'un rapatriement volontaire organisé.

Il y a enfin la question des retournés tchadiens qui sont installés dans les environs des camps de réfugiés et les villages d'accueil et qui sont tentés de s'installer dans les camps de réfugiés. Ceci explique par l'insuffisance des financements et du soutien limité des acteurs humanitaires et du gouvernement aux populations revenus de la RCA.

S'agissant des principales activités en cours, l'opération au sud du Tchad a mis en œuvre un certain nombre de programmes pour répondre aux besoins des populations sous son mandat, aussi bien les réfugiés que les Tchadiens revenus de la RCA (communément appelés retournés). Il s'agit entre autres des activités liées à la protection en général, l'autonomisation des réfugiés, la recherche de solutions durables, la coexistence pacifique, la prévention des risques d'apatridie, etc.

Sur la question de l'apatridie, avec l'appui de l'Union Européenne, le HCR a mis en œuvre un projet de délivrance des actes de naissance aux retournés tchadiens de la RCA et les bénéficiaires âgés de 15 ans et plus sont dans le processus d'acquisition des cartes d'identité nationale.

En effet, grâce à l'appui et au plaidoyer du HCR, 6.321 personnes (retournés et autochtones) à Goré ont été enregistrées et ont reçu les récépissés tenant lieu de pièce d'identité en attendant l'impression des cartes d'identité à Ndjamen. Cette activité devrait toucher environ 12.000 personnes à Maro, toujours dans le sud du pays.

Concernant les réfugiés, leur autonomisation et la recherche des solutions durables restent les principaux axes de notre intervention particulièrement pour ceux d'entre eux qui se trouve en situation d'asile de longue durée. L'autonomisation passe par le renforcement des moyens

d'existence orientés vers l'agriculture, l'élevage et le développement des petites entreprises rurales ou petits commerces. Le HCR continue de fournir une assistance multiforme aux réfugiés en termes d'intrants agricoles y compris les unités de culture attelée (UCA), la négociation pour l'acquisition de nouvelles terres agricoles avec l'appui de la CNARR, l'encadrement technique des paysans dans le but de permettre une meilleure auto-prise en charge.

En ce qui concerne les solutions durables, la réinstallation est pour le moment la solution durable idéale pour les réfugiés centrafricains compte tenu du contexte sécuritaire qui prévaut dans leur pays d'origine. Le rapatriement reste conditionné à l'amélioration des conditions sécuritaires en RCA alors que l'intégration locale se limite au volet socio-économique, l'as-



Le centre de formation professionnelle de Goré est ouvert aux réfugiés et aux Tchadiens

pect juridique n'ayant pas pour l'instant de perspective à brève échéance.

C'est dans ce contexte qu'en 2016, la Sous-Délégation de Goré a réactivé et renforcé les activités de réinstallation, ce qui a permis d'obtenir des résultats louables. En 2016, les dossiers de 897 réfugiés issus de 283 familles ont été traités et soumis à des pays de réinstallation tandis que 129 ménages de 456 individus ont été réinstallés dans un pays tiers.

Dans le cadre de la coexistence pacifique, le HCR a mis en place dans les camps et les villages d'accueil des structures communautaires composées de réfugiés et d'autochtones pour renforcer la coexistence pacifique. Il s'agit notamment des comités mixtes de sages et les comités de gestion des conflits. Ces structures jouent un rôle stabilisateur important dans la prévention et le règlement des conflits.

Dans le cadre de la politique d'alternative au camp, environ 7.000 réfugiés sont installés dans les villages d'accueil et vivent en harmonie avec les communautés qui les ont accueillis. Afin de renforcer une bonne cohabitation entre les deux com-

munautés, le HCR consacre une partie de ses interventions en faveur des communautés locales sous forme d'interventions multiformes : construction de salles de classes ; développement des points d'eau et autres infrastructures communautaires que fréquentent aussi bien les réfugiés que les autochtones. Tout ceci contribue au renforcement de la coexistence pacifique entre les deux communautés. Il faut signaler par ailleurs que les centres de santé, les centres de formation aux petits métiers (connus sous le sigle en Anglais de VTC – Vocational Training Centre), les greniers communautaires sont communément utilisés par les deux communautés.

Les défis :

Sur le plan sécuritaire, la fermeture de la frontière entre le Tchad et la RCA affecte les mouvements transfrontaliers et impacte négativement les activités socioéconomiques comme le commerce des biens et du bétail. Pour ce qui est des réfugiés, le HCR salue la décision du Chef de l'Etat, Idriss Déby Itno, d'autoriser l'ouverture de trois de couloirs humanitaires à la frontière avec la RCA qui pourraient éventuellement servir à un retour volontaire des réfugiés qui le souhaitent, sachant que le HCR n'encourage aucunement le rapatriement vers la RCA en moment.

La situation sécuritaire est également caractérisée par la menace des coupeurs de route qui sévissent dans la zone d'opération du Bureau, sans oublier les multiples cas d'enlèvements de personnes y compris les réfugiés qu'on enregistre.

L'accès pérennisé aux terres cultivables pour les réfugiés reste un handicap pour l'autonomisation des bénéficiaires d'autant qu'ils sont, en grande majorité, originaires de milieux ruraux et agricoles.

Les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs (les Mbororo ou peulhs en provenance de la RCA) qui se soldent parfois par des morts, perturbent la coexistence pacifique.

Enfin, l'enclavement de certains sites comme Haraze complique la mise en œuvre et le suivi des activités puisqu'il faut passer par N'Djaména pour s'y rendre.

Partenariat :

La Sous-Délégation de Goré travaille étroitement avec la CNARR (Commission Nationale d'Accueil et de Réinstallation des Réfugiés et des Rapatriés), les Agences et Programmes du Système des Nations Unies présentes sur le terrain (PAM, UNICEF, FAO, OCHA, UNDSS) et les ONGs nationales et internationales (ACRA, AIRD, CARE, FLM, ADES, APLFT, CSSI) dans la mise en œuvre de ses programmes en faveur des réfugiés. La CNARR reste bien entendu l'interlocuteur gouvernemental pour toutes les questions de protection internationale et de recherches de solutions durables.

Des initiatives pilotes novatrices pour le bien-être des réfugiés et leurs hôtes tchadiens :

Par Salvator Salvator Ndabazerutse

Dans le double souci de réduire les coûts administratifs croissants et responsabiliser davantage les réfugiés tout en préservant leur dignité, la Sous-Délégation de Goré met en place un certain nombre d'initiatives qui pourront améliorer les conditions de vies des réfugiés et des communautés locales. Les principales initiatives sont les suivantes :

Mutualisation des ressources :



Parmi les huit partenaires qui œuvrent à Goré, cinq étaient en location dans différents bureaux éparpillés en ville ce qui occasionnait des charges locatives, la multiplicité des groupes électrogènes et un nombre excessif d'agents de sécurité et d'entretien avec au bout du compte un espace de travail non ergonomique.

Dans le souci de rationaliser les coûts, la Sous-Délégation a fait construire un compound pour regrouper tous les partenaires dans un même espace en leur donnant accès à toutes les facilités notamment une bonne connectivité, une salle de réunion et surtout un cadre de travail sécurisé.

C'est dans cet esprit que le HCR a négocié et obtenu des autorités municipales de Goré un terrain d'une superficie de 2,25 ha sur lequel a été construit un nouveau compound des ONGs partenaires du HCR.

Aujourd'hui, dix bâtiments ont été construits au sein du dit compound dont cinq bureaux pour les cinq partenaires (ACRA, ADES, APLFT, CSSI et FLM), une salle de réunions, un cyber-café/centre informatique et un magasin pour le stockage des médicaments et trois bâtiments servant de guest house avec une capacité de neuf chambres pour les visiteurs.

La construction du compound a permis d'optimiser les coûts et charges administratives en réduisant le nombre de générateurs et par ricochet la consommation du carburant, d'améliorer la connectivité des partenaires, compresser les charges de gardiennage et fluidifier les relations inter partenaires.

Ce compound est opérationnel depuis le 15 juillet 2016 et nous estimons à trois ans le délai nécessaire pour le retour sur investissement.

Un contrat social

Pour une plus grande appropriation des activités WASH (eau, assainissement et hygiène) par les réfugiés

Le Contrat Social est une initiative qui consiste à rechercher une plus grande appropriation des différents intervenants au niveau de la gestion et maintenance des points d'eau. Il est à noter que dans les camps des réfugiés du sud la quantité moyenne d'eau par famille est de 30l/jour, largement au-dessus des standards exigés de 20l/jour/personne.

Au vu de ces résultats, la Sous-Délégation de Goré a établi un Contrat Social dont le but est de rendre possible une prise en charge entière de la gestion des infrastructures d'accès à l'eau potable par les réfugiés eux-mêmes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie, qui implique quatre intervenants à savoir le HCR, les services techniques de l'Etat, les réfugiés et le partenaire de mise en œuvre, certaines actions ont été menées à savoir notamment la mise en place, la formation, l'encadrement et l'accompagnement des comités de gestion des points d'eau (CGPE) ainsi que la transformation de ceux-ci en associations des usagers de l'eau (AUE) ; la formation et l'outillage des artisans réparateurs ainsi que leur agrément par les services de l'Etat ; la mise en place des systèmes de recouvrement des coûts (caisses à eau) et de sécurisation des fonds avec l'ouverture des comptes d'épargne gérés par les réfugiés.

Ces actions ont permis d'aboutir à des résultats satisfaisants qui attestent la réussite de cette stratégie. En effet, les artisans réparateurs sont capables de poser des diagnostics sur les pompes et assurent eux-mêmes la maintenance et la réparation de celles-ci tandis que les membres des différents CGPE mettent à la disposition des artisans réparateurs les pièces de rechange achetées avec les fonds issus du recouvrement. Par ailleurs, les diverses prestations ou motivations liées aux réparations sont assurées grâce aux fonds de recouvrement dont la gestion est confiée aux CGPE.

Projet conjoint avec la Banque Mondiale pour l'intégration socioéconomique des réfugiés au sein des communautés d'accueil



Le sud du Tchad abrite plus de 65.000 réfugiés centrafricains dont certains sont arrivés entre 2003 et 2005. Ceux-ci sont pour la plupart dans une situation d'asile prolongée pour laquelle des solutions humanitaires commencent à montrer leurs limites. En effet, au moment où les ressources financières commencent à diminuer chaque année, le HCR estime qu'il faut changer d'approche, sortir de l'assistance humanitaire pour aller vers un programme de développement. En termes clairs, il faut augmenter les capacités des réfugiés afin de leur permettre de pouvoir se prendre en charge au lieu de dépendre continuellement de l'assistance humanitaire.

C'est dans cet esprit que le HCR a approché la Banque Mondiale pour envisager un programme pilote d'intégration socioéconomique qui prendrait en compte les besoins des réfugiés et des communautés d'accueil. Ce programme pilote ciblerait

environ 65000 personnes qui habitent notamment les camps d'Amboko et Gondje, les villages satellites autour de ces camps ainsi que la ville de Goré. Cette nouvelle vision faciliterait le brassage des populations et permettrait de promouvoir simultanément de meilleures conditions de vie pour les réfugiés et les communautés qui les accueillent. Il s'agit de faciliter l'auto-suffisance des bénéficiaires et contribuer à réduire la pauvreté dans les zones d'accueil et d'inscrire leurs préoccupations dans les programmes de développement.

Un forum a été organisé à Goré dans le but de collecter des informations de base qui permettront de développer un programme pluriannuel et multisectoriel. Par ailleurs, un cabinet a été recruté pour la réalisation d'une étude de faisabilité de la mise en œuvre de ce programme intégré de développement socioéconomique et de protection sociale des réfugiés et des communautés d'accueil.



HCR/ S Ndabazerutse

Connectivité des camps

Les camps de réfugiés sont, en générale, dans des zones rurales, en marge de l'évolution des nouvelles technologies de l'information. A l'heure de la mondialisation, tout se fait sur internet et le monde est devenu un village grâce à cette évolution technologique. Cependant, les camps des réfugiés restent caractérisés par une faible couverture en réseau internet. De nombreux réfugiés rapportent que l'accès à un téléphone mobile et l'Internet est aussi crucial à leur sécurité que ne l'est la nourriture, l'eau ou l'abri.

Afin de relever ce défi, le HCR entend développer, avec l'appui de Google, une nouvelle stratégie globale de connectivité en faveur des réfugiés. En effet, le Tchad a été pour bénéficier d'un projet pilote conjoint Google-HCR visant à permettre aux réfugiés et aux communautés locales d'avoir une bonne connectivité et d'accéder ainsi à l'internet. Dans le cadre de ce projet d'extension du réseau internet aux populations vulnérables, une équipe de Google et du Siège a visité en septembre 2016 les camps d'Amboko et Gondje et les villages environnants afin d'évaluer les conditions dans lesquelles un tel projet serait réalisable. L'accès à l'énergie pour alimenter les équipements et recharger les téléphones ainsi que la disponibilité des téléphones à un prix abordable ont été identifiés comme principales contraintes.

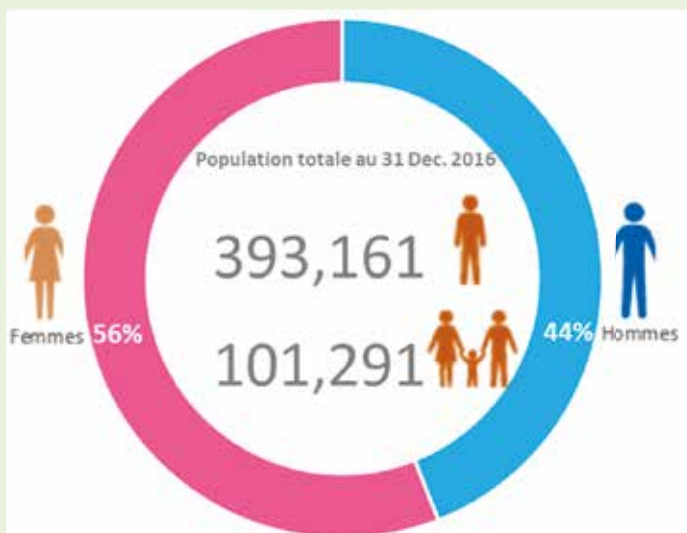
Le transfert monétaire comme mécanisme d'assistance aux réfugiés

Dans le souci de responsabiliser les bénéficiaires et leur donner plus de dignité, la stratégie d'intervention à l'aide du transfert monétaire a commencé au sud en fin 2016 en faveur des personnes vulnérables, en les sensibilisant sur les avantages de la nouvelle approche. En 2017, il est prévu d'étendre ce mode d'assistance appelée Cash Based intervention (CBI) à tous les camps de réfugiés de la Sous-Délégation de Goré. Ainsi la plupart des interventions en vivres et non-vivres se feront grâce au transfert monétaire, en espèce ou à travers les coupons (voucher), pour les lier aux moyens d'existence et favoriser l'économie locale. Cela permettra aussi d'épargner nombreux coûts notamment au niveau des approvisionnements.

Toutes ces initiatives ci-haut énumérées vont créer une synergie et les leçons apprises nous permettront de les dupliquer dans d'autres Sous-Délégations.

pour alimenter les équipements et recharger les téléphones ainsi que la disponibilité des téléphones à un prix abordable ont été identifiés comme principales contraintes.

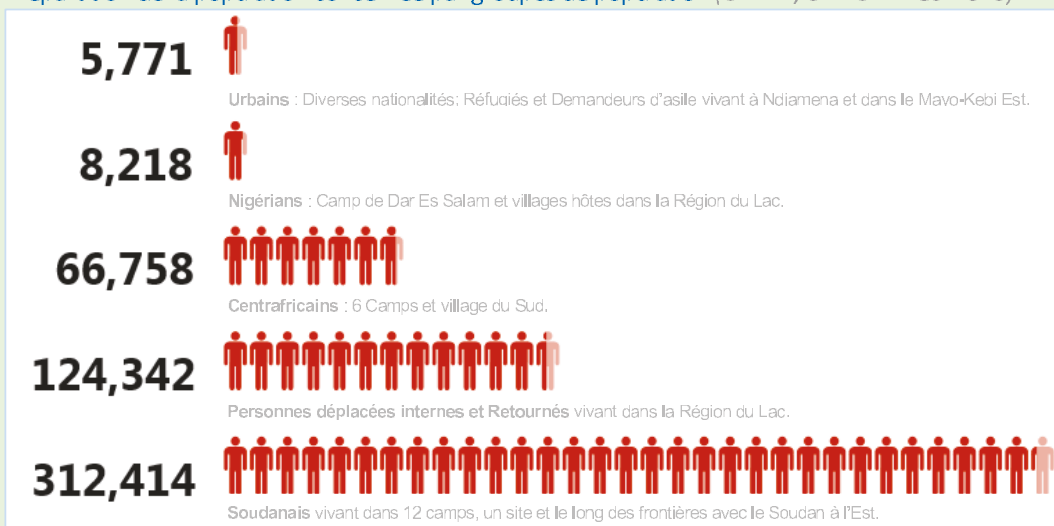
DONNEES STATISTIQUES DE LA POPULATION RELEVANT DU MANDAT DU HCR AU TCHAD



D'une augmentation globale de 6% entre début janvier 2016 et fin décembre de la même année, la population de réfugiés et de demandeurs d'asile est passée de 372,438 à 393,161 personnes réparties dans 101,291 ménages. Il s'agit principalement de personnes nouvellement arrivées dans les camps du Sud, des naissances et des cas de régularisations des personnes absentes lors de la vérification physique de 2015.

Source : CNARR/UNHCR – Déc. 2016.

Répartition de la population concernée par groupes de population (CNARR/UNHCR - Déc. 2016)



Les trois principales nationalités représentées dans l'opération du Tchad

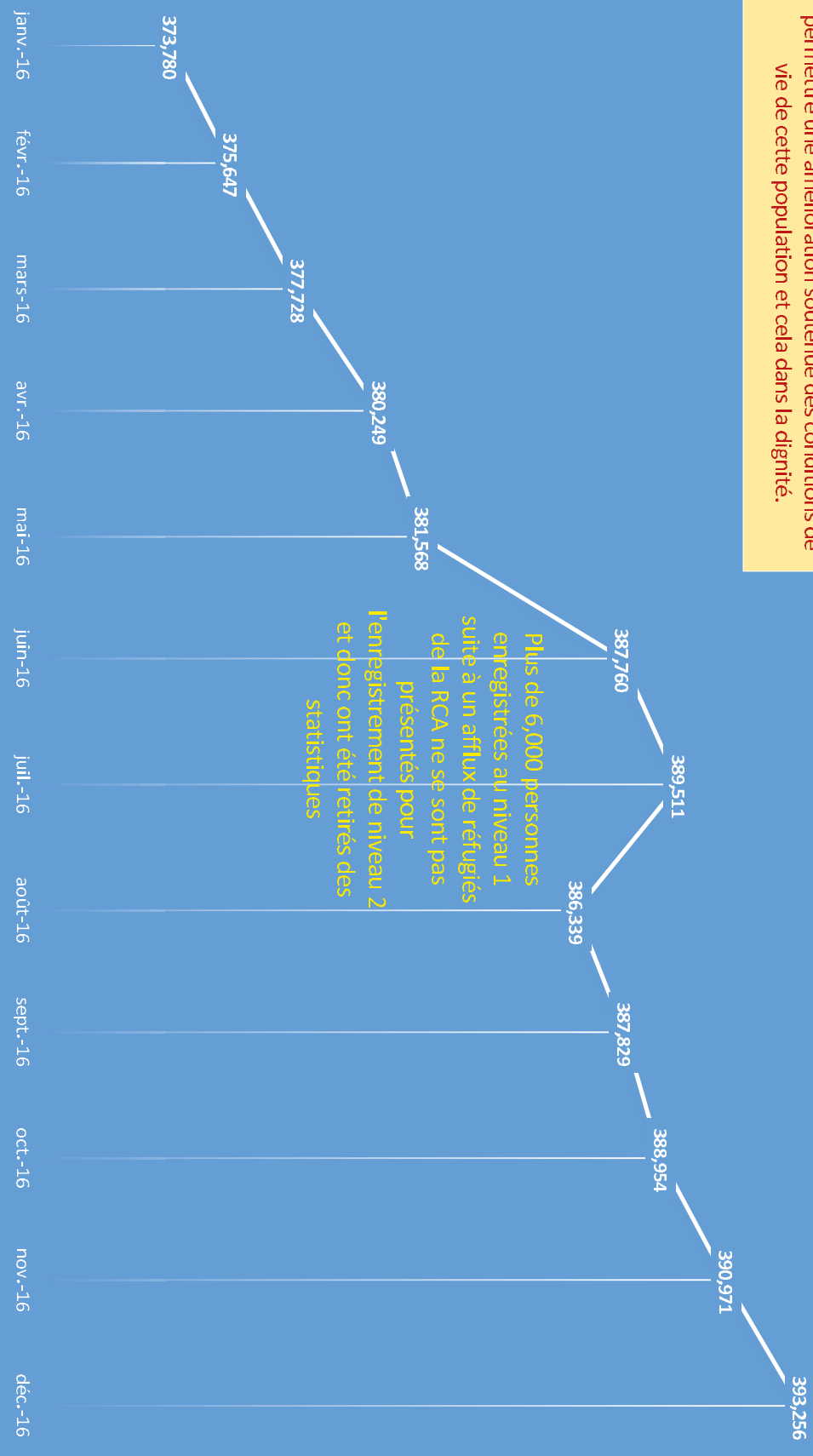


Les autres nationalités sont minoritaires et représentent un nombre total de 1,367 personnes.

Source : CNARR et UNHCR / TCHAD – Décembre 2016

Comme les années précédentes, on note une croissance mensuelle continue comme le montre la courbe, nécessitant des moyens pour maintenir les acquis et aussi faire face à de nouveaux défis afin de pouvoir permettre une amélioration soutenue des conditions de vie de cette population et cela dans la dignité.

EVOLUTION DE LA POPULATION DE REFUGIES ET DEMANDEURS D'ASILE EN 2016



Source : CNARR et UNHCR / TCHAD – Décembre 2016

VISITE DU HAUT COMMISSAIRE AU TCHAD: AUDIENCE AVEC LE CHEF DE L'ETAT TCHADIEN

Le Haut Commissaire Filippo Grandi a évoqué la situation des réfugiés et des communautés hôtes avec le Président de la République du Tchad, son excellence Idriss Déby Itno.



Poignée chaleureuse entre le Haut Commissaire et le Président de la République, sous le regard du ministre Bachar Ali de l'Administration du territoire et de la Gouvernance locale Photo Présidence de la République



Le Haut Commissaire Filippo Grandi présente le Représentant Jose Antonio Canhandula au Président Idriss Déby Itno Photo Présidence de la République



Le Président Deby Itno et le Haut Commissaire Grandi échangent en présence de leurs collaborateurs Photo Présidence de la République



Tête à tête entre le Président de la République Idriss Déby Itno et le Haut Commissaire Filippo Grandi Photo Présidence de la République



Une Le Haut Commissaire Filippo Grandi a touché du doigt la situation des réfugiés, des plus vulnérables en particulier, lors de sa visite au Tchad en décembre 2016 Photo HCR I Diane

Quartier Moursal 2060 Avenue Mobutu
5001, Porte 22 | PO Box: 5601, N'Djamena
Tel: + 41 22 739 7560 | Email: chdnd@unhcr.org
www.unhcr.org | Facebook : Le HCR Tchad | Twitter: @UnhcrTchad
Contact éditorial : diane@unhcr.org

